

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

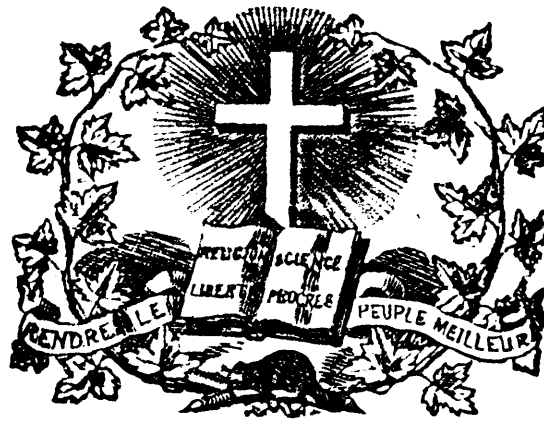
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIV.

Québec, Province de Québec, Décembre, 1870.

No. 12.

SOMMAIRE.—EDUCATION: Ignorance des parents à l'égard de l'Éducation.—Enseignement des Sciences à l'Étranger. J. W. Dawson (suite).—PÉDAGOGIE: Étymologie et Grammaire.—Un T suivi d'un I.—Nos Maisons d'Écoles. J. E. Paradis.—Aérostation: Les Ballons-Poste.—AVIS OFFICIELS: Ministère de l'Instruction Publique.—Nominations: Ecole Normale Laval.—Examinateurs.—Commissaires et Syndics d'Écoles.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—Institutrice disponible.—PARTIE EDITORIALE: Madame Glendonwyn.—Bulletin Bibliographique: France, Canada.—Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences.—ANNONCE: Nouvel Abrégé de Géographie Moderne.

EDUCATION.

Ignorance des parents à l'égard de l'éducation.

Les mères et les instituteurs sèment presque tout le bien et le mal qui se développent dans le monde; c'est donc par les familles et les écoles qu'il faut commencer la réforme de l'éducation. Dr. RUSSE.

Quelque indispensable que soit la discipline préparatoire qui peut seule assurer le succès de l'enseignement scolaire, peu de parents sont capables de l'entreprendre; peu de femmes, lorsqu'elles se marient, se rendent compte des devoirs d'une mère. Leur affection cependant ne peut tenir lieu de jugement; leur instinct maternel ne peut les dispenser de lumières, de méthode; ne se doutant pas, pour la plupart, que le principe de l'autorité tient lieu de raison chez l'enfant, et que, dans leurs rapports incessants avec lui, elles font son éducation, elles ne s'appliquent pas toujours assez à diriger convenablement ses facultés naissantes, et à lui communiquer des notions justes sur les choses et sur le langage. Elles sont même dans une ignorance déplorable à l'égard des premiers besoins physiques de l'enfance.

Une des plus grandes anomalies de ce siècle de lumières, c'est une ignorance profonde chez les jeunes femmes en ce qui regarde la constitution humaine. La nature déclare dans un langage qu'on ne peut méconnaître, que la grande majorité des femmes attendent du mariage leur principal bonheur, et qu'elles regardent le foyer domestique comme leur sphère particulière d'activité et de jouissance; mais l'expérience de chaque jour montre trop clairement combien peu elles sont préparées à la pratique des devoirs de la maternité, les plus importants et les plus intéressants que Dieu leur ait assignés. Dans la maison paternelle ou à l'école, la jeune femme n'apprend pas un fait, un principe en rapport direct avec la pratique intelligente des devoirs qui seront un jour le sujet de sa plus vive et de sa plus tendre solli-

cite. Pour les arts d'agrément elle reçoit plus ou moins d'instruction; mais où sont les connaissances qui, lorsqu'elle devient mère et que son cœur débordera de tendresse pour son enfant, la dirigeront dans le traitement que réclame cette frêle créature?—“ Pour se rendre digne de l'éducation de son enfant, elle doit recommencer la sienne.” (1)

Pour peu que les mères réfléchissent, elles doivent éprouver une profonde et amère mortification de l'ignorance où elles sont sur le traitement convenable à un enfant, surtout quand cette ignorance peut mettre en danger le bonheur futur et souvent la vie du petit être confié à leur amour. Combien de maladies et de constitutions faibles proviennent journellement de la folle indulgence des parents, qui ignorent complètement les lois hygiéniques relatives à l'air, à la nourriture, aux vêtements, à l'exercice, au sommeil, et à toutes les autres parties de l'éducation physique! “ On s'étonne quelquefois,” dit A. Combe, “ du nombre d'enfants qui meurent avant d'avoir achevé leur première ou leur seconde année; mais, si l'on considère l'entière ignorance de l'économie humaine où se trouvent non-seulement les nourrices et les servantes, mais les parents eux-mêmes, on s'étonnera bien davantage de ce qu'il en survit un si grand nombre.”

L'ignorance des parents est encore plus à déplorer en ce qui regarde la discipline morale et intellectuelle; car elle est suivie de conséquences plus désastreuses pour la société, et elle affecte non-seulement la condition présente, mais la destinée éternelle de leurs enfants: il y en a bien peu qui n'aient été, plus ou moins, victimes d'une mauvaise éducation. Dans l'opinion de la grande majorité des hommes, les devoirs d'un père consistent surtout à amasser de la fortune pour ses enfants; et pendant qu'ils poursuivent cet objet, ils perdent de vue toute autre considération et négligent la culture de la raison et du sens moral; en un mot, ils prennent toutes les peines imaginables pour amonceler des richesses qu'ils transmettront à leurs enfants, et qui ne seront, dans leurs mains, que l'instrument du mal, parce qu'ils n'auront point appris à en user dignement.

Tel est, à cet égard, l'effrayant état des choses que, dans toutes les classes de la société, les années de la première enfance manquent ordinairement d'une direction salutaire.

Mais si l'excès de sollicitude et l'indulgence aveugle de quelques parents sont préjudiciables aux enfants, la froide indiffé-

(1) Aimé Martin: *De l'Éducation des mères de famille.*

rence et la sévérité glaciale de quelques autres ne le sont pas moins; car elles aliènent le cœur de l'enfant et le détachent pour jamais des auteurs de ses jours. Il en est qui ne punissent un enfant qu'avec colère, et qui prodigent les termes dédaigneux, railleurs ou offensants, lorsqu'ils le répriment, même pour les plus légères fautes de l'enfance; d'autres condescendent rarement à se mêler à ses jeux, ou à sympathiser avec ses joies: ils voudraient le voir aussi grave et aussi posé qu'ils le sont eux-mêmes, et ils lui refusent les divertissements les plus innocents; d'autres encore, soupçonnant toujours le mal, n'ajoutent jamais foi à ses bonnes intentions, et attribuent à quelque malicieux dessein chaque petit méfait qu'il commet par étourderie, ou par un instinct naturel de curiosité. Cette sévérité et cette injustice sont extrêmement funestes: elles rendent l'enfant hypocondriaque et trompé; elles répriment son désir naturel d'avancer dans le bien; elles lui font perdre toute affection pour ses parents, et le portent à chercher dans la compagnie des étrangers, même des domestiques, des sentiments de sympathie et une compensation pour les misères qu'il a à supporter dans ses rapports avec ses parents; ainsi se brisent les liens de l'amour filial, dont l'absence se fait remarquer en tant d'exemples déplorables.

Peu de parents savent conserver un juste milieu; la plupart vont d'un extrême à l'autre; et l'éducation qu'ils donnent, caractérisée comme elle l'est par la nonchalance, l'inconséquence, la folie et l'ignorance, devient la source de maux incalculables. Quelquefois on enseigne à de très-jeunes enfants la vengeance et l'injustice, en leur faisant battre les objets contre lesquels ils se sont blessés eux-mêmes étourdimment; d'autres fois on les rend lâches et superstitieux en frappant leur esprit de terreurs imaginaires, auxquelles on a recours comme au moyen le plus prompt de les apaiser. Lorsque arrive la période des études, on permet à quelques enfants de perdre une portion considérable de leur temps, au lit ou à des occupations futiles, tandis que les autres sont soumis à un rude travail intellectuel, pendant plus de temps que les lois ne leur permettraient de travailler dans les manufactures: ils acquièrent ainsi, dans le premier cas, des habitudes d'indolence; et dans le second, une aversion profonde pour les livres. Une des plus fâcheuses conséquences de cette ignorance générale en matière d'éducation, c'est la différence d'opinion qui existe fréquemment entre le père et la mère sur la discipline de la famille, et qui se manifeste quelquefois très-imprudemment dans de vives discussions, en la présence même de leurs enfants.

Nous voyons souvent aussi la désunion et l'inimitié s'établir entre les membres d'une famille, soit par des préférences injustes et contre nature, soit par de jalouses comparaisons. Si les jeunes gens méprisent si fréquemment les conseils et les injonctions de leurs parents, c'est que, dans beaucoup de cas, ils ont été de bonne heure témoins de l'injustice et de l'inconséquence de ceux-ci; ou que, dans d'autres cas, leurs caprices ont été trop souvent consultés, et leurs désobéissances souffertes impunément: ils perdent ainsi tout respect pour ceux qui promettent des récompenses, et qui font des menaces de punition sans sérieuse intention de tenir parole.

Il est triste de penser combien est grand le nombre de personnes qui, ayant intérêt au bien-être de leurs enfants, ne s'inquiètent jamais de la nature et du but de l'éducation, non plus que des méthodes d'enseignement. La plupart, il est vrai, approuvent implicitement les doctrines de l'éducation, comme celles de la religion, mais très-peu les mettent en pratique, même dans les classes moyennes et supérieures de la société; on trouve à peine une personne sur cinq cents qui sache réellement en quoi consiste l'éducation. Les parents souvent mal élevés eux-mêmes, ne sauraient présider au développement moral ou intellectuel de l'enfant, et, néanmoins, dans la conviction de leur habileté à cet égard, ils pensent rarement à s'informer des meilleurs moyens de l'élever et de le préparer pour les instituteurs.

L'Enseignement des Sciences à l'Étranger.

Lecture faite à la Conférence annuelle du 28 Novembre 1864 à l'Université McGill de Montréal, par M. J. W. Dawson L. L. D. F. R. S., Principal et Vice-Chancelier de l'Université McGill.

(Suite)

COLLEGE OWEN'S A MANCHESTER.

Dans le district manufacturier de Manchester l'enseignement académique prend sa source dans un établissement très renommé pour son enseignement des sciences. Le Collège Owen, comme notre Collège McGill, est dû à la libéralité d'un riche marchand qui lui a donné son nom, et il est soutenu par des dons nombreux et généreux. Parmi ces dons j'ai remarqué une somme de £10,000 souscrite par 118 marchands et autres citoyens pour l'achat d'une bibliothèque et d'un laboratoire de chimie; puis une somme de £9,172 recueillie parmi les principaux ingénieurs de Manchester et des villes voisines pour la création d'une chaire de génie civil et mécanique; enfin une bourse de £200 par année pour être ajoutée aux émoluments du professeur de chimie. Ces dons généreux nous rappellent la libéralité de quelques-uns des marchands et des hommes de profession de Montréal dont les largesses devraient stimuler celles de quelques autres. Je dois à l'obligeance de M. le Principal Greenwood et du Professeur Williamson la facilité avec laquelle il m'a été permis d'étudier le genre d'étude et les résultats obtenus dans l'étude des sciences au Collège Owen. Cette institution, sur plusieurs points essentiels ressemble beaucoup à nos Collèges Canadiens, plus qu'à aucun autre établissement que j'aie vu en Angleterre. Le département où l'on enseigne la littérature et les sciences, ou, plus proprement parlant, le cours des arts, est de trois ans et comprend, comme le nôtre, l'étude des langues modernes, et celle des sciences mentales, naturelles et physiques. Le département où l'on étudie les sciences en théorie et en pratique, ou le cours des sciences proprement dit dure aussi trois années. Les études de la première année sont les mêmes que celles des arts; la seconde et la troisième année sont consacrées à l'étude des sciences et des langues française et allemande. Les études faites dans ce cours préparent les élèves aux examens de l'Université de Londres pour le baccalauréat-ès-sciences. Cette méthode est, dit-on, très-propre à "préparer à l'étude des connaissances les plus élevées dans les arts manufacturiers et à l'exercice des professions purement scientifiques." En même temps ces études sont, à ce que l'on dit, adaptées aux besoins de ceux qui se destinent au commerce.

C'est là une preuve que les hommes d'affaires de Manchester ont, plus que toutes les autres villes de l'Angleterre et de ses colonies, les mêmes idées sur l'éducation, que ceux des villes de la Nouvelle-Angleterre. Le Principal, m'apprit que l'année dernière, il n'y avait pas moins de cent élèves qui suivaient ce cours. Le troisième département est celui où l'on étudie le génie civil et mécanique; les élèves de ce cours se préparent, soit à subir les examens du génie qui se font au Département des Travaux Publics pour les Indes, soit à étudier les plus hautes branches de cet enseignement. Le cours complet est de plus de trois ans et ne comptait que vingt élèves, l'année dernière.

Le Collège Owen possède encore un autre avantage qui est très-important, si l'on considère sa position au milieu d'une population manufacturière: ce sont ses classes du soir. On y donne en outre du cours général un cours pharmaceutique que suivent les chimistes et les droguistes qui se préparent à subir les examens requis par l'Acte sur la Pharmacie. Les élèves qui suivent les cours du soir, ne les suivent pour la plupart, qu'en partie; mais il y en a parmi eux quelques-uns qui se préparent pour le baccalauréat-ès-Arts de l'Université de Londres. Par ses classes du soir, l'institution a pour but de favoriser ceux dont les occupations ne leur permettent pas de suivre les cours du jour; il n'y avait pas moins de 400 élèves l'année dernière. Cela montre combien les jeunes gens qui se destinent aux affaires à Manchester sont avides d'instruction puisque après les travaux de la journée, ils consacrent ainsi leurs soirées à des études sérieuses. Il faut de plus remarquer que plusieurs de ces jeunes gens sont obligés, pour se

rendre à ces classes, de marcher, ou de parcourir en voiture des distances considérables; il est vrai que dans les villes d'Angleterre, on se préoccupe moins des distances que dans ce pays-ci. M. le Professeur Roscoe donne séparément un cours de chimie pour les femmes; ce cours, à ce que l'on m'a dit, réussit très-bien, quoiqu'il ne connaisse pas le nombre d'élèves qui le suivent. Les directeurs du Collège ont l'intention d'ouvrir un cours académique régulier pour l'enseignement des femmes; dans ce cours, on donnera une large part à l'étude des sciences.

Les classes du collège Owen sont actuellement dans de vieux bâtiments qu'on a adaptées à son usage; cependant on est à construire un bel et élégant édifice qui ne coûtera pas moins de £30,000; mais on dit que le fonds de construction souscrit est de £130,000. La pierre angulaire a été publiquement posée au mois de septembre dernier. Il faut ici remarquer que M. Owen a sagement stipulé qu'aucune partie de sa dotation n'était employée à la construction d'édifices et que le gouvernement n'accorde aucune subvention au Collège Owen; de sorte que cette belle somme est purement le fruit de la générosité des citoyens, surtout de ceux de Manchester.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES A L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE

Les deux grandes Universités Anglaises de Cambridge et d'Oxford sont apparemment peu satisfaites du reproche que leur faisait, il y a quelque temps, un savant éminent; que l'air qu'on y respire n'est pas favorable aux sciences. Chacune d'elles fait de grandes démarches dans cette direction. A Cambridge, sous la bienveillante conduite du Professeur Stokes qui est lui-même un des premiers hommes de science qui existent, et du patriarche Sedgwick accompagné de son habile assistant Seeley, j'ai pu voir moi-même les progrès qui ont été faits durant ces dernières années dans l'étude des sciences physiques et naturelles. Ces changements combinés avec beaucoup d'autres tendent à soutenir et à consolider davantage le trépied des sciences. L'Université a fait encore récemment des démarches prononcées en ce cas, en nommant un professeur spécial de physiologie, et en se proposant de s'adjoindre un professeur capable d'enseigner et de faire les expériences de physique; le duc de Devonshire, Chancelier de l'Université, a offert une contribution de £6,300 pour l'érection des édifices et l'achat des appareils nécessaires à cet objet.

QUE FAIT-ON A OXFORD ?

En ce qui concerne l'enseignement pratique des sciences, Oxford a pris les devants sur Cambridge; c'est pourquoi je donnerai plus de détails sur les méthodes et moyens pris dans ce but et que j'ai en le plaisir de voir fonctionner.

Le nouveau musée, devenu célèbre dans le monde entier, n'est pas seulement un musée dans l'acception la plus moderne du mot, mais c'est de plus un musée, et une bibliothèque, auxquels sont attachés plusieurs laboratoires pour les différentes sciences et un grand nombre de classes. Les collections du musée proprement dit, avaient beaucoup été augmentées et améliorées depuis ma dernière visite en 1865; la grande cour centrale, à couverture vitrée, et n'ayant pas moins de cent pieds carrés avec des galeries tout autour, est actuellement bien remplie de toutes espèces de sujets géologiques et zoologiques. Au sud et à l'ouest, le musée est entouré de classes et de laboratoires, pour la géologie, la chimie et les sciences physiques. M. le Professeur Phillips était absent, venant d'être atteint par la maladie, et son département était pour le moment occupé par des aides activement occupés à rapécifier les os énormes d'un *Cetiosaurus*, serpent gigantesque qui a les os des cuisses longs de cinq pieds et dont on venait de découvrir le magnifique squelette dans une carrière près d'Oxford; j'ai toutefois eu le plaisir de voir les élèves au travail dans le laboratoire de chimie pratique, sous la direction de M. le Professeur Brodie, et j'ai aussi vu les admirables dispositions prises par M. le Professeur Rolleton pour l'étude pratique et le travail en physiologie.

Entre autres choses que j'ai vues dans le laboratoire de physiologie, j'ai surtout remarqué de très-bonnes dissections des mollusques et de vers; ces dissections faites par les élèves faisaient partie de leurs examens dans les classes graduées des sciences naturelles.

Quoique le musée même contienne des chambres pour les expériences de physique, l'Université, voulant donner à ses élèves la plus grande facilité pour l'étude de cette branche, a ordonné la construction, près du musée, d'un laboratoire de physique qui ne coûtera pas moins de £10,000, et qui sera le plus parfait et le plus complet édifice pour les travaux de ce genre, non seulement en Angleterre, mais même dans le monde entier. M. le Professeur Clifton qui a bien voulu me le montrer lui-même et m'en expliquer le plan, s'est efforcé de faire de ce laboratoire un modèle de science pratique, considérée comme l'art de tout faire de la meilleure manière, par l'application la plus avantageuse de toutes les améliorations connues et par une foule d'inventions originales qu'il a faites lui-même, dans le but d'obtenir la plus grande commodité et la plus grande exactitude pour le travail. Au centre de l'édifice il y a une grande salle où sont placées les appareils et où se font les expériences qui nécessitent beaucoup d'espace, il y a aussi une classe qui est un modèle de perfection acoustique et de mécanisme; enfin il s'y trouve grand nombre de salles de travail dans lesquelles peuvent se faire avec les meilleurs appareils et toutes les précautions possibles contre les erreurs, les opérations les plus délicates, soit de mesurage, soit de pesage. Ce laboratoire a dû être ouvert cet automne et M. le Professeur Clifton m'a dit qu'il espérait commencer avec 30 élèves pratiquants. Le laboratoire a deux objets en vue: 1° de donner un enseignement plus complet à ceux qui se livrent aux observations et aux expériences; 2° de venir, plus qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à ce jour, en aide à ceux qui se livrent aux recherches dans les sciences physiques.

Le nouveau musée de l'Université d'Oxford avec le laboratoire de physique qui l'avoiisine forme ainsi par lui-même une bonne institution pour l'enseignement des sciences sous la direction des plus habiles professeurs, observateurs et investigateurs qui existent. On y enseigne la physique expérimentale, la chimie, la minéralogie, la géologie, la physiologie et la zoologie; quant à la botanique, l'étude en est suivie, grâce à l'aide du Jardin-des-Plantes. Le musée possède sept grandes salles et un grand nombre de salles pour le travail et de laboratoires avec l'usage de la partie scientifique de la bibliothèque Radcliffe. Tous ces avantages sont bien grands, eu égard au nombre actuel des élèves, mais ce nombre tend beaucoup à augmenter, et cela sans préjudice du cours ordinaire de littérature. Il faut de plus observer que l'enseignement des sciences à l'Université d'Oxford a un but très-élevé.

Son objet n'est pas tant de former à l'enseignement pratique des sciences, dans leur application aux arts, que de donner à ceux qui se livrent à cette étude une instruction suffisante pour prendre rang, comme investigateurs originaux, dans la marche progressive de la science théorique, et par là de faire ressortir la valeur réelle des sciences physiques comme moyen d'arriver à la plus haute culture intellectuelle. Considéré à ce point de vue, Oxford est sans contredit une excellente école scientifique, et une Université qui offre ses plus hauts titres honorifiques à ceux qui suivent des cours où la chimie pratique et la physique, où les dissections d'animaux non vertébrés occupent une si large place, ne saurait être regardée comme peu favorable à la culture des sciences. Il faut admettre pourtant que ces progrès n'ont été réalisés qu'après de sérieuses luttes entre les avocats de la science moderne et l'élément conservateur de l'Université, luttes dans lesquelles mon estimable ami, le Dr. Acland, bien connu ici, a joué un rôle qui n'a pas été sans influence.

EDINBOURG

Edinbourg ne possède jusqu'à présent aucune école scientifique organisée et il n'est pas douteux que son ancienne réputation de ville savante ne s'est pas maintenue à sa hauteur, à côté d'autres cités anglaises. C'est là néanmoins un déclin plutôt relatif

qu'absolu, et il y a chez beaucoup des amis de l'Université un vif désir de rétablir cette réputation. Nous en avons pour preuve la récente fondation de la Chaire de mécanique par Baxter, et l'offre encore plus récente que vient de faire Sir Roderick Murchison d'une somme de £6000 pour fonder une chaire de géologie, avec toute probabilité de l'octroi d'une somme égale par le Gouvernement. Le Département des Sciences et des Arts a aussi attaché à l'Université un musée placé sous la direction du Professeur Archer d'après le plan de celui de Kensington-Sud, mais il ne s'y fait aucune conférence. Il n'existe pas dans la Grande Bretagne d'institution qui offre un champ plus avantageux à l'éducation scientifique que l'université d'Edimbourg. Cette cité compte même une foule d'excellents instituteurs, mais leur action se trouve jusqu'à un certain point paralysée faute de moyens de coopérer entre eux, et de certaines chaires nécessaires pour compléter le cours d'études. En attendant, il y a d'excellentes classes de chimie pratique, de physique expérimentale et de botanique, ainsi qu'un cours académique où l'on peut obtenir un grade scientifique. Pour être admis à ce cours, l'aspirant doit être pourvu du diplôme de B. A., M. A., M. B., M. D., ou bien être porteur de certificats, constatant qu'il a passé les examens dans deux facultés du cours universitaire, ou qu'il s'est fait immatriculer à l'Université de Londres. Au cas où ces conditions ne seraient pas remplies, le candidat est tenu de subir un examen préliminaire sur les mathématiques, la physique, la chimie, la zoologie et la botanique. Cet examen n'est pas exigé d'un M. A., gradué dans les sciences naturelles ni d'un M. B., ou M. D., qui a subi un examen sur la physique, les mathématiques transcendantes et la logique. Il y a alors un examen définitif où l'étudiant peut choisir une des trois branches sur lesquelles il devra être interrogé, savoir : les Sciences mathématiques, les Sciences physiques et expérimentales, les Sciences naturelles. Cet examen lui donne droit au diplôme de Bachelier-ès-Sciences, et au bout de 12 mois, il peut se présenter pour le doctorat-ès-Sciences, épreuve qui exige des connaissances approfondies sur un sujet scientifique spécial. Le nombre des aspirants à ces diplômes n'est pas encore considérable; cependant, il augmente chaque année. Il est évident qu'on pourrait les rendre beaucoup plus attrayants en les rattachant à quelques cours Scientifiques Spéciaux qui auraient pour objet l'application aux arts et quelque branche déterminée de recherches originales.

Il peut n'être pas hors de propos de dire ici que le Principal de l'Université d'Edimbourg a émis la suggestion qu'on retranchât l'étude du grec du cours universitaire, suivi pour l'obtention du grade de M. A. et qu'on remplacât cette étude par celle des sciences. D'un autre côté, le Président de la Commission des écoles dotées a reproduit cette idée sous une forme pratique en donnant aux Vice-Chanciers des universités anglaises, avis officiel de la résolution qu'avaient prise les commissaires d'établir des écoles où le latin seul sera enseigné avec les sciences, les langues modernes et la littérature, et en leur recommandant de rendre l'obtention des grades et titres universitaires accessibles aux élèves de ces écoles.

Bien qu'il y ait lieu de douter qu'un tel changement soit nécessaire dans nos institutions où l'on n'a jamais insisté aussi exclusivement qu'en Angleterre sur le maintien de l'enseignement classique, les arguments que fait valoir Lord Lyttleton dans sa circulaire méritent bien qu'on les étudie. Ils indiquent chez les parents et les personnes instruites en Angleterre, la conviction profonde que l'enseignement des sciences est indispensables à la jeunesse, et que s'il ne peut s'obtenir autrement, on doit sacrifier quelque portion des études littéraires qu'on aime tant, pour satisfaire des besoins dont peut dépendre l'existence même de la nation.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES AUX ÉTATS-UNIS.

Nous pourrions maintenant tourner notre attention vers les efforts qui ont été faits aux États-Unis où, grâce à la diffusion plus générale de l'instruction élémentaire, au prix qu'on y attache aux connaissances scientifiques, dans leur application aux

arts usuels, à la libéralité de simples citoyens, des diverses législatures et du gouvernement fédéral, il s'est opéré beaucoup plus de bien qu'en Angleterre, et où les écoles comme celles de Lawrence et de Sheffield, comme l'Institut de Technologie de Boston et l'université de Cornell peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs établissements de ce genre qu'il y ait au monde. Je ne bornerai néanmoins, à en mentionner un seul que j'ai eu le plaisir de visiter il y a un peu plus d'un an, et qui, à mon avis, est un de ceux qui ont donné les plus heureux résultats.

ÉCOLE DES SCIENCES SHEFFIELD.

L'école des Sciences Sheffield est une moderne excroissance de la vieille université du Collège Yale. Elle date de 1847, époque à laquelle les Professeurs Silliman et Norton organisèrent des cours l'un de chimie appliquée, l'autre d'agriculture. L'idée paraît avoir été conçue par Silliman quelques années auparavant dans les cours où il s'attachait à donner une instruction pratique à des étudiants spéciaux. Ces cours se maintinrent avec passablement de succès. Enfin, en 1860, M. Sheffield, riche citoyen de New-Haven, leur vint en aide par la magnifique donation d'édifices convenables et d'un cabinet de physique d'une valeur de plus de \$50,000 sans compter une pareille somme destinée à fonder des chaises de mécanique, de métallurgie et de chimie. Dès lors l'école se trouva placée sur un pied respectable et, en 1863, elle reçut un nouvel accroissement, grâce à l'application qu'on fit à son usage de la part afférente à l'État de Connecticut dans les riches territoires de terres accordés cette année là par le congrès pour l'avancement des études Scientifiques, octrois qui ont produit des résultats également précieux dans beaucoup d'autres États. À l'école Sheffield reviendra aussi une bonne part des avantages que l'université doit retirer du grand musée fondé par M. Peabody et doté par lui de la somme de \$150,000. Les collections aujourd'hui si précieuses du Collège Yale sont entassées dans des salles de dimensions tout à fait insuffisantes et deviennent chaque jour plus considérables, en même temps qu'elles acquièrent plus de valeur. Les Professeurs Marsh et Verrill seuls ont d'immenses amas de fossiles, de borax et autres spécimens dans des soubassements et des celliers. Quand le tout sera mis à sa place dans le musée de M. Peabody, le Collège Yale ne le cédera qu'à bien peu d'institutions académique au monde pour les facilités qu'il offrira à l'enseignement visuel des sciences de la nature.

On trouve à l'école Sheffield une collection spéciale d'un très-grand prix et bien digne d'être étudiée, c'est celle de la géologie économique. Elle est admirablement arrangée et vous permet d'avoir dès le premier coup d'œil une idée de presque toutes les ressources minérales des États-Unis depuis les côtes de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique.

On a adapté à l'usage de l'école Sheffield, les édifices de l'ancienne école de Médecine. L'institution comprend six cours distincts dont chacun peut être suivi par l'étudiant. Ce sont 1o la chimie et la minéralogie; 2o le génie et la mécanique; 3o l'exploitation des mines et la métallurgie; 4o l'agriculture; 5o l'histoire naturelle et la géologie; 6o un cours spécial sur les sciences et la littérature. J'ai été frappé de la manière ingénieuse dont les classes et les laboratoires sont disposés, ainsi que des diverses conditions de confort qu'ils réunissent. Comme preuve que l'école Sheffield n'est pas seulement une école des mines où l'on se borne à pénétrer dans les entrailles de la terre, elle a reçu de son généreux fondateur un télescope équatorial de Clark avec un verre objectif de neuf pouces d'ouverture. Ce télescope placé avec un méridien et d'autres instruments dans une tour construite à cet effet, permet aux étudiants d'apprendre tout le mécanisme d'un observatoire régulier et les opérations de la géodésie astronomique.

Tout homme qui s'intéresse à l'avancement intellectuel de la jeunesse canadienne peut à peine s'empêcher d'éprouver un sentiment d'envie en visitant une institution qui offre à l'esprit tant de facilités pour saisir ce qui est d'utilité pratique et de nature à provoquer de grandes et de nobles pensées sur les globes célestes.

et terrestre. Une école semblable à l'école Sheffield qui aujourd'hui prêterait chez nous un concours judicieux à nos universités ferait plus qu'aucun autre agent pour la prospérité commerciale et industrielle, ainsi que pour la réputation scientifique du pays.

Les cours dont se compose la faculté de l'école Sheffield sont au nombre de vingt-trois suivis par cent quarante étudiants. Inutile de dire que plusieurs des professeurs ont une réputation de savoir méritée, et que l'établissement n'est pas seulement une institution scientifique de premier ordre, puisqu'il en sort chaque année une foale de jeunes gens aptes aux plus hautes carrières professionnelles où la science joue quelque rôle; c'est aussi un centre important où l'esprit de découverte et d'investigation originale trouve des milliers de matériaux constamment augmentés de milliers d'autres. C'est surtout en géologie, minéralogie, paléontologie, zoologie et chimie que les Dana, les Silliman, les March, les Brush, les Verrill, tout en instruisant leurs élèves, ne cessent d'agrandir le cercle des connaissances scientifiques, au profit du monde entier. Et c'est là un des résultats que produit toujours une école de science bien organisée et habilement dirigée.

Dans le cours de l'année dernière, on a doté d'une somme additionnelle d'environ cinquante mille piastres cette excellente institution qui, par les avantages qu'elle présente en combinant l'éducation scientifique et l'éducation académique, ne le cède en rien à aucune de celles que possède la race anglaise.

Un trait fort important qui distingue l'école Sheffield, c'est qu'elle confère le brevet des sciences avec les droits et privilèges qui s'y rattachent, en même temps qu'on y suit un cours spécial de science pratique. Les étudiants qui ont les connaissances nécessaires en littérature peuvent ainsi obtenir les diplômes de Bachelier et de Docteur en Philosophie et se préparer par un cours spécial à la carrière d'ingénieur civil ou des mines, etc., tandis que les autres s'assurent ce dernier avantage sans prendre le degré. Dans un article qu'il vient de publier, le Professeur Dana explique les détails de ce système avec les avantages qui en résultent. Il soutient que les modifications nécessitées dans les collèges américains par le vaste développement qu'ont pris les sciences naturelles depuis un siècle, ainsi que les progrès de la linguistique et d'autres sciences, se trouvent accomplies, grâce à une méthode qui, sans rien sacrifier de l'éducation classique, sait combiner les hautes études littéraires avec l'instruction scientifique la plus étendue et la plus variée.

P E D A G O G I E .

Etymologie et Grammaire.

Pourquoi, en écrivant une seule lettre, disait-on autrefois, en termes de chancellerie, " PAR CES PRÉSENTES ", " à compter de la date de CES PRÉSENTES ? "

En latin, le mot *littera* signifiant missive, circulaire, s'employait toujours au pluriel :

Littera tuae, quas pluribus epistolis accepi.

Cicéron.

(Ta lettre que j'ai reçue en plusieurs envois).

Il était naturel qu'il en fût de même dans les commencements de la langue française; aussi trouve-t-on dans Palsgrave :

Je luy envoie *unes lettres*.

(Esclaircissement, verbe *to Send*, p. 709.)

Et dans Rabelais :

Quant Pantagruel eut leu l'inscription, il feut bien esbahy, et demandant audict messagier le nom de celle qui l'avoit envoyé, ouvrit *les lettres*, et rien ne trouva dedans escript, mais seulement une anneau d'or, avec ung diamant en table.

(Pantagruel, liv. II, ch. 24.)

Cependant, au XVI^e siècle, on commençait à employer le singulier, car on trouve au-dessous de la citation précédente la phrase qui suit :

Puis la met dedans l'eau, pour sçavoir si la lettre estoit escripte du suc de thymalle. Puis la monstra a la chancellerie, si elle estoit point escripte du jus d'oignons blanz.

Peu à peu, le singulier s'est substitué ainsi au pluriel, et, depuis longtemps, dans l'usage ordinaire, on dit : *écrire une lettre à quelqu'un, j'ai reçu votre lettre, voici une lettre, etc.*

Mais l'ancienne forme est restée dans le langage de la chancellerie, où, par ellipse, on a fini par remplacer *ces présentes lettres* qui se disait d'abord :

Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, etc., à tous ceulx qui *ces présentes lettres* verront, salut.

(Bibl. de l'École des Ch., B, vol. II, p. 364.)

par *ces présentes*, qui s'applique à la vérité à une seule feuille de papier, mais qui est au pluriel, parce que *lettre*, le nom de cette feuille, continue à s'employer au pluriel dans ce cas.

Le mot *lettre*, dans le sens de missive, épître, s'emploie encore au pluriel dans des *lettres de Brilliphon*, et cela, probablement parce que cette expression proverbiale, comme celle dont je viens de parler, a offert une résistance invincible au changement de nombre.

* * *

Vous écrivez une lettre, et vous mettez en exergue CONFIDENTIEL ou CONFIDENTIELLE. Lequel des deux ?

Quand l'administration des Postes veut indiquer qu'une lettre renferme des valeurs, qu'elle n'a point acceptée, qu'on en a payé le port, etc., elle y applique une estampille portant les mots : *chargé, refusé, affranchi, etc., tous au masculin, afin de pouvoir être mis sur un envoi quelconque.*

Mais, quand il s'agit d'une note manuscrite sur une lettre, comme *confidentiel* ou *personnel*, il me semble qu'elle doit se mettre au féminin, le mot *lettre* lui-même étant nécessairement dans l'esprit de celui qui écrit.

* * *

Faut-il dire : AU FUR ET A MESURE, ou, en ne mettant pas d'article devant FUR, A FUR ET A MESURE, ou encore, sans répéter A, A FUR ET MESURE ?

J'ai rencontré chacune des trois formes suivantes de l'expression :

(Au fur et à mesure)

Toute assemblée librement élue est constituante, en ce sens qu'elle constitue, change, modifie, améliore *au fur et à mesure* que le besoin s'en fait sentir.

(Ad. Guérault.—Op. nat. du 28 mars 1869.)

Nous vous ferons passer les marchandises *au fur et à mesure* qu'elles arriveront.

ACADÉMIE.

Vous m'enverrez mon argent *au fur et à mesure* que vous le recevrez.

TRÉVoux.

(A fur et a mesure)

On la paye *à fur et à mesure* de l'ouvrage.

ACADÉMIE.

A fur et à mesure que les larves d'ouvrières éclosent, leur nombre devient si considérable qu'elles ne peuvent pas tenir dans la ruche.

DESMET.

(A fur et mesure)

A vrai dire, toute idéalité est enfermée dans l'histoire et avance d'âge en âge *à fur et mesure* du développement.

LITTÉR. Origine de la lang. franç., II, p. 290.

Travaillez, vous serez payé *à fur et mesure*.

ACADÉMIE.

Et comme l'Académie emploie ces trois constructions diverses sans signaler la moindre différence entre elles, je crois pouvoir en conclure qu'à ses yeux, elles sont toutes également bonnes.

Mais le sont-elles réellement ?

Dernièrement (*Courrier de Vaugelas* no. 3), je constatais aussi que l'Académie disait indifféremment *dommages-intérêts* et *dommages-et-intérêts*, quoique ce dernier, comme je crois du moins l'avoir démontré, soit la seule expression permise. N'en serait-il pas de même ici ?

Le mot *fur*, d'après Trévoux (1774) est un dérivé de *feur*, qui signifiait autrefois tribunal, du mot *forum*. On disait *décliner feur*, pour dire que le juge n'était pas compétent. Il a signifié depuis une estimation certaine, une taxe de prix des denrées, parce qu'elle se faisait par la police du juge, et ainsi on disait *Mettre les denrées à un feur raisonnable*, le prendre au *feur* et au taux du magistrat.

Voici un exemple en latin que j'ai trouvé dans Ménage. où *forum* (*feur*) a bien en effet le sens de *prix* :

Quod cum rex Richardus cognovisset. misit marescallos suos ad majores civitatis petens ut exercitui suo victualia venderentur *foro* legitimo.

MATHIEU PARIS.

En voici un autre en français où *feur* est employé dans le même sens :

Et je li dis que pour ce ne devoit il pas laisser ; et il me respondi que à nul *feur* il ne feroit le mariage jusques à temps que la paix fût faite.

JOINVILLE.—Cité par Rochefort.

Plus tard, sans que je puisse parfaitement m'expliquer le fait, qui n'en est cependant pas moins certain, *fur* se mit pour signifier à la raison, selon, à la proportion de, comme dans cet exemple :

Trop sui dolenz et molt m'en poise
Que toz li mons nes loe et proise
Au *fur* qu'eles estre deüssent.

BARBAZAN.—Vol. I, p. 165.

Quand il en fut venu à signifier *proportion*, il s'employa en compagnie de ce dernier, avec lequel il forma une de ces expressions qu'on pourrait appeler synonymiques, comme *sur mon âme* et *conscience*, *son seigneur* et *moître*, etc.

J'ai acheté un muid de vin au *fur* et à proportion de cinq sous la pinte.

Trévoux, éd. 1771.

Mais nous avons un autre mot qui signifiait *proportion* ; c'était *mesure* :

Il recompensoit chacun selon son estat et valeur et suivant les services qu'il avoit faitz, et donnoit par *mesure*.

JEAN CHARTIER.—Hist. de Charles VII.

Nous l'avons substitué à *proportion*, ce qui nous a enfin donné notre expression moderne au *fur* et à *mesure*.

Voilà pour l'origine et le sens de *fur*. Décidons maintenant quelles sont les particules qui doivent précéder les deux substantifs formant l'expression en question.

Je viens de démontrer que *fur* et *mesure* sont synonymes. Or, comment construit-on les particules, articles et prépositions, avec de telles expressions ?

J'ai sous les yeux une liste renfermant un certain nombre de ces expressions, et j'y remarque ceci :

1^o La préposition ne se répète pas devant le second terme (en due et bonne forme ; condamné aux frais et dépens ; moralité des votes et moyens) ;

2^o L'article ou l'adjectif possessif ne s'exprime que devant le premier des deux substantifs (sur mon âme et conscience, à leurs risques et périls, etc.)

3^o Les déterminatifs qui précèdent les deux substantifs synonymes peuvent, à la rigueur, se mettre devant le second (à leurs risques et à leurs périls, à nos seigneurs et à nos maîtres, etc.)

Mais ces principes appliqués à l'expression au *fur* et à *mesure* en font rejeter la seconde forme (à *fur* et à *mesure*) et aussi la première (au *fur* et à *mesure*), parce que l'article qui est avant

fur, mot masculin, ne peut se placer avant *mesure*, qui est du féminin.

D'où il suit que, pour quiconque s'est enquis de l'étymologie de *fur*, et a examiné la construction du genre d'expression où entre ce mot, il n'y a réellement que la forme à *fur* et *mesure* qui soit bonne. C'est du reste celle que M. Littré emploie.

* *

Les grammairiens modernes prétendent que l'Académie ne permet pas d'écrire le pluriel des substantifs en ENT. ANT, sans T ; cependant, je trouve dans la REVUE DES DEUX MONDES que M. Rémusat et M. Carné l'écrivent sans T. Aurait-on changé d'opinion, ou est-ce que, pour l'Académie française, les membres ne sont pas le tout ? Je vous serais bien obligé si vous vouliez bien me répondre.

Depuis 1855, l'Académie n'a pas fait de nouvelle édition de son dictionnaire.

Or, dans la dernière, l'Académie a adopté, pour les noms en *ant* et *ent*, le pluriel par addition d'une *s*, excepté pour le monosyllabe *gens*.

Si MM. de Rémusat et de Carné écrivent ces noms en substituant *s* à *t*, ils enfreignent tout simplement une règle de l'illustre compagnie ; mais rien n'est changé pour cela dans sa manière de pluraliser les noms en question.

* *

Etant militaire, je désirerais savoir pourquoi la batterie de tambour pour la réveil des troupes s'appelle en français la *DIANE*. Pourriez-vous bien me renseigner à ce sujet ?

Ménage a démontré que *diane* vient d'un ancien adjectif espagnol, *diáno*, qu'on retrouve en italien (*stella diána*, étoile du matin), lequel était dérivé de *diá*, fait lui-même du latin *diés*, jour.

Dans l'origine, ce mot a signifié chez nous *point du jour*, comme le prouvent les exemples suivants que j'emprunte au dictionnaire de M. Littré :

Faire une grande diligence de nuit, et arriver à la *diane*, indubitablement on les surprendroit.

LANOTTE, 567.

Ils firent partie pour aller à une *diane* attaquer deux compagnies françaises.

D'AUMONT, Hist., I, 327.

Mais on s'en servait aussi dans le sens de *réveil*, comme le montre cette citation prise à la même source :

Aller en embuscade et bailler la *diane*.

BOCNER.—Série, I, p. 403, dans La Carne.

C'est ce dernier sens qu'il a quand on l'applique à une batterie de tambour.—(*Courrier de Vaugelas*.)

Un T suivi d'un I.

« On a raconté une anecdote assez plaisante : Nodier lisait dans une séance particulière de l'Académie, l'article *Abolition* : *Abolition*, substantif féminin, etc., etc.

« — Votre dernière remarque me paraît inutile, dit un académicien présent, car on sait que devant l'I, le T a le son du G.

« — Mon cher confrère, ayez pitié de mon ignorance, répond Nodier, en appuyant sur chaque mot, et faites-moi l'amitié de me répéter la *moitié* de ce que vous venez de me dire.

« On juge de l'éclat de rire universel qui saisit la docte assemblée.—On ajoute que l'académicien réfuté en prit gaîment sa part. »

(SAINT-BEUVE.)

Voici à ce sujet quelques *curiosités* que nous offrons à nos lecteurs, et qui sont pour les enfants et les étrangers autant de difficultés de lecture, d'orthographe, et de prononciation :

Nous portions nos portions. Les portions, les portions-nous ? Les poules du concert courent. Mes fils ont cassé mes fils. Il est de l'est. Je vis ces vis. Cet homme est fier, peut-on s'y fier ? Nous éditions de belles éditions. Nous relations ces relations intéressantes. Nous acceptions ces diverses acceptions de mots. Nous inspections les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire. Il convient qu'ils convient leurs amis. Ils ont un caractère violent, ils violent leur promesse. Ces dames se parent de fleurs pour leur parent. Ils expédient leurs lettres, c'est un bon expédient. Nos intentions sont que nous intentions ce procès. Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent. Nous objections beaucoup de choses contre vos objections. Ils résident à Paris chez le résident d'une Cour étrangère. Ces cuisiniers excellent à faire ce mets excellent. Les poissons affluent à un affluent de la rivière, etc., etc.—*Journal d'Éducation de Bordeaux.*

Nos Maisons d'École.

Extrait d'une lecture faite par M. J. E. Paradis, à la Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques Cartier.

Je ferai un court résumé des défauts de construction qui se rencontrent le plus généralement dans les maisons de nos campagnes environnantes ; mon but principal est d'offrir des matériaux à la discussion qui doit avoir lieu. Je compte, Messieurs, sur l'indulgence de l'auditoire.

La maison d'école doit être considérée non-seulement comme logement pour l'instituteur, mais surtout comme habitation la plus ordinaire des enfants de toute la municipalité ; et je suis persuadé que si les parents pesaient quelquefois tant soit peu cette considération, nous n'aurions pas à déplorer tant de déficiences dans la construction de ces maisons.

Les parents ne se donnent jamais la peine de penser sérieusement qu'ils bâtissent ces maisons pour leurs propres enfants et que c'est dans ce lieu qu'on leur apprend à cultiver leurs facultés les plus nobles. De plus, nous savons que l'impulsion au bien ou au mal est plus facile dans l'âge tendre, où tout frappe l'imagination, et que tout dépend de la première impression que l'on a reçue. Cette considération ne serait-elle pas propre à engager les parents à rendre l'école un séjour aussi agréable et confortable que possible, puisque c'est un moyen de leur faire aimer cette école, et de contribuer, par-là, à leur avancement intellectuel ?

Messieurs, je ne voudrais certainement pas faire injure à mes compatriotes ; cependant, je me hasarderai à dire que dans la plupart des municipalités du Bas-Canada, au moins dans celles que j'ai connues, on paraît plus occupé du soin d'héberger convenablement les troupeaux que de procurer aux enfants une école convenable. D'autre part, il est très-pénible de voir l'indifférence et l'apathie qui règnent presque toujours chez ceux mêmes qui devraient s'intéresser le plus à la construction d'une maison d'école. Voyons un peu quelle est la manière de procéder dans l'érection de cette maison qui doit être habitée par des êtres faibles, ayant besoin de tous les soins et de l'attention des personnes qui y sont tenues par la nature de leurs devoirs : on fait d'abord publier l'entreprise, qu'on donne ensuite à l'individu qui demande le plus bas prix, sans s'inquiéter s'il est capable ou non de ce genre d'ouvrage. Le prix est généralement si bas que le pauvre entrepreneur se trouve exposé à subir une perte qu'il tâche de compenser en soulevant des difficultés, ou en faisant une construction de moindre valeur. Voilà donc mon entrepreneur qui économise sur le matériel, qui taille, qui façonne tout à son gré, sans qu'il y ait là le moindre intéressé pour conduire l'ouvrage ou pour réclamer. Enfin, lorsque tout paraît fini, on paie le prix du marché, et très-souvent même sans se donner la peine d'examiner si les travaux ont été achevés, au moins suivant les termes de la convention. Or, qu'advient-il de cette maison, dite maison d'école ? Il arrive le plus souvent qu'elle est mal divisée, et malsaine ; et à peine au bout d'une année, c'est une véritable glacière. L'instituteur se voit alors dans la pénible

nécessité de faire, chaque année, des demandes de réparations pour une maison qui est encore toute neuve. Messieurs les Contribuables le trouvent exigeant, et si toutefois on lui accorde ce qu'il demande, on fait faire les réparations de la même manière que la construction ; de sorte qu'à la fin, nous nous trouvons avec un local qui ne brille pas par l'extérieur, et dont l'intérieur ne répond nullement au but pour lequel il a été construit.

Voilà donc notre maison qui ne mérite guère ce nom, et quo cependant nous sommes obligés d'habiter avec les enfants d'école. Ces élèves fatigués de la route à faire tous les matins, et souvent tremblants de froid, vont en arrivant se blottir près du poêle, où tous ne peuvent avoir accès. Ceux qui ont ce notable privilège, se brûlent d'un côté et se gèlent de l'autre, tandis que les autres gambadent et sautent par-dessus les tables ou les pupitres, jusqu'à ce qu'on parvienne à briser quelque meuble. Alors l'instituteur punit, et les élèves se plaignent ou de la rigueur du maître ou du froid qui en a été l'occasion. Enfin les parents accusent, non la maison qu'ils ont fait construire, mais l'instituteur qu'on dit être pour le moins trop économe du combustible.

Entrons maintenant dans le logement privé de l'instituteur, et voyons s'il est toujours en rapport avec sa position.

Nous conviendrons qu'en général, l'appartement du maître est littéralement, quant à la construction, dans le même état que celui des élèves. Si l'on y trouve plus de confort, c'est, bien entendu, aux dépens de l'instituteur. Le logement de l'instituteur n'est généralement pas assez vaste. Dans beaucoup de municipalités à la campagne, l'instituteur, de concert avec un sous-maître ou une sous-maitresse, est chargé de l'éducation des enfants des deux sexes. Pour cela, on l'oblige à n'être pas célibataire. Il sera chef d'une famille plus ou moins nombreuse ; et s'il est chargé de l'éducation des enfants de la municipalité, ce ne doit pas être au préjudice de ses propres enfants. Néanmoins, il est souvent obligé d'accepter pour sa famille un logement qui est loin de répondre aux convenances.

Nous n'avons pas encore parlé de l'intérieur de la classe, qui est néanmoins le point important.

Comme je le disais, il y a un instant, les maisons d'école construites pour la plupart sans la surveillance des intéressés, sont généralement très-froides et ne permettent pas de conserver une température moyenne. La chaleur y est trop vive ou le froid trop grand ; bienheureux quand la journée peut se passer sans qu'il en résulte aucun dérangement dans la classe.

Nous avons besoin d'une température moyenne avec l'air le plus pur ; mais tout système de ventilation manque généralement.

Une classe ne laissant rien à désirer sous le rapport de la température et de la ventilation, peut encore être funeste à l'hygiène des élèves, si elle n'est pas meublée convenablement ; ce point très-délicat n'est peut-être pas assez observé par certains Instituteurs, qui devraient eux-mêmes veiller à cette amélioration, si elle n'est pas faite par d'autres.

Vous verrez dans certaines écoles des tables et des bancs confectionnés de la même manière et ayant les mêmes dimensions pour tous les élèves grands et petits. Nous qui nous flattons sans doute d'être plus sages et plus raisonnables que nos élèves, condamnons-nous à demeurer, pendant seulement une heure, assis sur un banc trop bas pour la longueur de nos jambes, ou tellement élevé que nos pieds n'aient aucun appui, et nous aurons compris ce que doivent souffrir ces pauvres enfants, les plus jeunes surtout.

Chaque élève, dans une classe, à l'exception des plus jeunes, devrait avoir un siège séparé des autres et un pupitre ; mais je ne crois pas que l'on puisse employer ce système à cause du local qui est généralement trop petit. A part cet inconvénient, ce mode entraînerait des dépenses considérables auxquelles les contribuables ne seraient guère disposés à subvenir.

Nous sommes donc obligés de nous contenter de tables et de bancs pour plusieurs élèves à la fois, et ici nous avons encore à signaler un défaut de construction.

Ces tables, toutes de même dimension, ne sauraient convenir également à des élèves de grandeur différente. Et d'ailleurs, je

crois que tout instituteur, même sans en avoir fait l'expérience, doit comprendre assez l'inconvénient des tables où les élèves se trouvent en face les uns des autres; je m'abstiens d'en parler plus longuement.

Tout ce qui précède n'a rapport qu'à la maison d'école elle-même; mais je vous ferai observer que l'on rencontre quelquefois à la campagne des maisons d'écoles sans aucunes dépendances; cependant il est urgent que l'instituteur ait à sa disposition certaines bâtisses pour ses animaux et une remise pour son bois, enfin des privés en deux endroits différents, de sorte que chaque sexe en ait un à son usage. Nous devons condamner fortement l'habitude que l'on a à la campagne de ne diviser les privés que par une simple cloison.

La maison d'école et toutes les dépendances doivent toujours être tenues dans une grande propreté, et l'instituteur ne doit pas craindre de s'humilier en veillant lui-même à ce qu'il en soit ainsi.

Ces quelques remarques me paraissent suffisantes pour le moment, vu que le sujet doit être discuté; et si ce n'eût été pour me rendre à la demande de M. l'Inspecteur Valade, qui m'a prié de traiter cette question, je ne l'aurais certainement pas choisie pour sujet d'une lecture.

Aérostation.

LES BALLONS-POSTE.

La belle halle couverte de la gare du chemin de fer d'Orléans, à Paris, présente en ce moment un singulier aspect. Là où jadis circulait majestueusement la locomotive avec son panache de fumée, où des centaines de wagons embarquaient chaque jour des milliers de voyageurs en foule aux portes des salles d'attente, où les sifflets des machines, les cris des conducteurs, les bruissements des engins se faisaient entendre, il n'y a plus aujourd'hui aucun mouvement, aucun bruit. C'est à peine si, de loin, on aperçoit quelques employés silencieux étonnés du calme qui a succédé à la fiévreuse activité.

À la place du matériel, de grands corps bleus, blancs et rouges gisent sous la halle, et se meuvent lourdement comme des mastodontes essouffés. Ce sont d'énormes ballons, à demi-gonflés, dont on éprouve la solidité en y insufflant des masses d'air. Du comble en fer pendent de larges bandes de tissus, que le vent agite légèrement comme des banderolles de fête.

Ici, sur de vastes tables, des hommes les bras nus et huilés imprègnent l'étoffe allongée devant eux, et lui donnent l'imperméabilité nécessaire. Plus loin, des hommes en grand nombre sont ensemble de longs fuseaux tricolores. De ce côté, des marin, au costume pittoresque dressent des cordages; des femmes sont des filets à larges mailles.

N'étaient que des inscriptions, placées au-dessus des portes du grand monument, qui rappellent le visiteur au sentiment de réalité, on se croirait transporté en un lointain pays, en présence d'une industrie étrange, absolument inconnue à notre hémisphère.

C'est l'industrie des transports aériens qui s'est triomphalement emparée du domaine de l'industrie des transports par chemin de fer.

À part l'emploi spécial des ballons captifs dont l'armée du Nord fit pour la première fois l'expérience en 1793, on ne se serait pas imaginé que les aérostats, ordinairement consacrés aux réjouissances publiques, pussent devenir d'une utilité sérieuse. C'est pourtant aujourd'hui notre seul moyen d'expédier nos ministres en province et d'adresser un mot affectueux aux êtres qui nous sont chers. Cette dernière considération nous engage à donner ici quelques renseignements sur la construction de ces bienfaisants aérostats auxquels nous confions nos missives et nos dépêches politiques.

M. Eugène Godard est arrivé à les confectionner industriellement; nous nous en sommes convaincus de visu, ce matin. Le gouvernement désormais peut compter sur un mode de transmission des dépêches, très-sérieux et très-rapide.

Le type des ballons construits par M. Godard, pour l'administration des postes, est tout-à-fait sphérique. Voici les principales conditions d'établissement de ce ballon :

Diamètre : 75.

Longueur de la circonférence à l'équateur, 49 mètres 48.

Superficie, 779 mètres carrés.

Volume, 2,015 mètres cubes.

Le corps du ballon se compose de deux immenses calottes reliées par une partie centrale de plusieurs mètres de hauteur. Cette dernière est formée par la réunion de 40 fuseaux de 1 mètre 37 de largeur à l'équateur. Les deux calottes comprennent également chacune 40 fuseaux affectant la forme de segments de sphère triangulaires dont les bases s'appuient sur la partie centrale, et dont les sommets se réunissent aux pôles.

M. Godard emploie à la construction de ses ballons une forte percaline lustrée, huilée et vernie.

Au moyen de procédés géométriques fort simples, il construit une épure d'un fuseau de calotte : d'un seul coup de tranchet, il coupe quarante morceaux de percaline superposés, et il obtient ainsi une similitude parfaite. Cette opération faite, les morceaux sont cousus fortement les uns aux autres au moyen d'un gros fil blanc double et ciré. Un grand atelier de couture, composé de plus de cent ouvrières, dirigées par Mme Eugène Godard, exécute ce travail avec une précision remarquable. Les coutures sont faites avec tant de régularité qu'elles simulent un ornement qu'un aéronaute fantaisiste aurait ajouté à son aérostat.

Une fois assemblé et cousu solidement, le ballon est soumis à l'huilage. C'est la besogne des hommes, dont nous avons parlé, qui imprègnent le tissu afin de le rendre imperméable. Le travail consiste à répandre la matière huileuse sur l'étoffe et à frotter vigoureusement, de façon à ce qu'elle pénètre dans la trame. On renouvelle l'huilage cinq ou six fois, afin de prévenir toute déperdition sensible de gaz.

Au pôle supérieur du ballon est disposée une soupape en noyer dont les deux clapets sont constamment maintenus fermés par un ressort en caoutchouc. Une longue corde tombant suivant l'axe de l'appareil est attachée à la soupape et traverse le pôle inférieur. Elle permet à l'aéronaute de régler la descente de l'aérostat. Au moment du départ, M. Godard mastique les clapets avec du suif mélangé à de la farine de graine de lin, évitant ainsi les pertes de gaz par la soupape.

Un vaste filet en ficelle goudronnée, composé de 8,216 mailles, enveloppe le ballon. Aux extrémités de ce filet, s'attache un cercle en frêne destiné à faciliter la suspension de la nacelle et les manœuvres de l'aéronaute.

Enfin, vient la nacelle en osier qui mesure 1 mètre 10 centimètres de largeur, 1 m. 40 de longueur et 1 m. 15 de hauteur. Les huit cordages qui l'attachent au cercle sont vannés dans l'osier, de manière à rendre toute rupture impossible. Six personnes peuvent y prendre place et s'asseoir sur deux petits bancs établis à cet effet.

On dispose autour de la nacelle les sacs de lest, les dépêches, l'ancre et une corde-frein de 200 mètres de longueur destinée à traîner sur le sol pour diminuer la vitesse de l'aérostat au moment de sa descente.

C'est merveille de voir l'activité que M. Godard et son frère Louis déploient dans leur fabrication. Outre cent ouvriers, M. Godard, occupe vingt douaniers et quinze marins qui lui sont confiés par l'autorité maritime comme aéronaute.

Toute la famille Godard, composée de dix personnes, est employée à la fabrication, et cependant les cordages, nacelles, etc., se fabriquent sur commandes par les établissements spéciaux de Paris.

Le ballon type auquel s'est arrêté M. Godard, gonflé de l'éclairage, lève un poids net, utile, de 1,050 kilogrammes, comprenant 300 kilog. de lest, 3 personnes à 70 kilog. et environ 500 kilog. de dépêches.—*Le Constitutionnel.*

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

ÉCOLES NORMALE LAVAL.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur de cette Province de nommer, par Ordre en Conseil en date du 20 Décembre courant le R^{ev}. M. Pierre Lagacé Principal de l'École Normale Laval, Professeur ordinaire à la dite École et Directeur du pensionnat des Elèves-Instituteurs, en remplacement du R^{ev}. M. Thomas A. Chaudonnet dont la démission a été acceptée.

EXAMINATEURS.

Le Lieutenant-gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 17 du courant, nommer les Messieurs suivants membres des Bureaux d'Examinateurs ci-nprès désignés :

QUÉBEC (CATHOLIQUE).

Le R^{ev}. M. Pierre Lagacé en remplacement du R^{ev}. M. Thomas A. Chaudonnet et démissionnaire.

RIMOUSKI.

Le R^{ev}. M. Pierre Charles Alphonse Winter en remplacement du R^{ev}. M. J. B. Blouin démissionnaire.

SHERBROOKE.

Le R^{ev}. M. Augustin Tanner, M. A., et le R^{ev}. M. Charles Tombs, M. A. en remplacement de Frederick William Terrill, Ec^r, démissionnaire et du R^{ev}. M. William Richmond qui a quitté définitivement la municipalité.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 12 du courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les 45^{ème} et 136^{ème} clauses du chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, faire les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'écoles.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté d'Argenteuil : Gore et Wentworth.—M. Thomas Riley en remplacement de Samuel Smith, Ec^r.

Comté de Beauce : St. Elzéar.—MM. Alexandre Pageot fils et Louis Gilbert fils en remplacement de MM. Etienne Lessard et de George Lehoux.

Comté de Berthier : Lavaltrie.—MM. Jean-Baptiste Hétu, Antoine Brault, Isaac Giguère, Xavier Lacombe et Pierre Lacombe.

Comté de Bonaventure : Paspébiac.—MM. Rimi Parisé et Louis Huard en remplacement de MM. Théophile Chapados et James Hacquoit.

Comté de Bonaventure : Ristigouche (Sauvages).—MM. Pierre Jacques Capland, Thomas Metallic, Louis Capland, Louis Barnabé et le R^{ev}. Joseph Hercule Léonard.

Comté de Chambly : Longueuil (village).—M. Adolphe Cherrier en remplacement de M. Pierre Ste. Marie, M. Pierre Moreau en remplacement de lui-même et M. Camille Provost en remplacement de M. Siméon Bonneville.

Comté de Châteauguay : St. Malachie d'Ormstown.—MM. Thomas Williams, George Elliott, Archibald Cameron, James Steel et Francis Whithall.

Comté de Gaspé : Grande-Rivière.—Le R^{ev}. Pierre Saucier, P^{re}. en remplacement du R^{ev}. Adolmo Blouin.

Comté d'Hochelega : Longue-Pointe.—M. Léon Léonard en remplacement de lui-même.

Comté de Joliette : Ste. Emélie.—MM. Jean Antoine Leprohon, Pierre Robillard dit Lambert, Louis Rondan, Pierre Gadoury et Jean-Baptiste Comtois.

Comté de Missisquoi : Clarenceville.—M. Philip Derick en remplacement de M. George Phillips

Comté de Montmorency : St. Pierre.—M. Louis Ferland en remplacement de lui-même.

Comté de Nicolet : St. Céslein.—M. François Bourbeau en rempla-

ment de M. Edouard Bourbeau et M. Théophile Béliveau en remplacement de lui-même.

Comté de Nicolet : Nicolet.—Le R^{ev}. Théophile Fortier en remplacement de lui-même et M. Isaac Deslota en remplacement de M. Joseph Lampron.

Comté d'Ottawa : Egan et Kensington.—MM. Patrick Moore, Charles McDonough, Joseph Goddard, William Hébert et John Kelly.

Comté de Québec : St. Colman de Sillery.—M. John Timmony en remplacement de M. James Rockett.

Comté de Rimouski : Ste. Félicité.—Le R^{ev}. Luc Rouleau en remplacement du R^{ev}. J. O. Perron.

Comté de Rimouski : Rimouski (village) M. Pierre Ringuet en remplacement de lui-même.

Comté de Témiscouata : Cacouna.—M. Adolphe Sirois, Benjamin Leraiseur, Henry Davis, Cyrien Guichard et William Savard.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Bonaventure : Cox.—M. Romain Joseph en remplacement de M. William Meagher.

Comté de Bonaventure : Hope.—M. Pierre Grenier en remplacement de M. Jacques Grenier.

Comté de Lévis : Notre-Dame-de-la-Victoire.—M. Robert Sample senior en remplacement de M. Joseph H. Simmons et M. Peter Clark en remplacement de M. Nill Todd.

Comté de Montcalm : St. Patrick de Rawdon.—Le R^{ev}. Pierre Arcade Laporte en remplacement du R^{ev}. J. O. Rémillard.

Comté de Terrebonne : St. Hippolyte.—MM. Duncan McDonald, Charles Delorty et Joseph Bell.

Comté de Terrebonne : St. Sauveur.—MM. William Shaw, Joseph Shaw et Patrick Bell.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 19 décembre 1879, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 45^e et la 136^e clause du chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, faire les nominations suivantes de Commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté d'Argenteuil : St. Jérusalem.—M. William McQuat en remplacement de M. David Black.

Comté de Beauce : Ste. Marie.—MM. Antoine Labbé, Joseph Morrissette, Jean Couture, François Bisson et Moïse Grégoire.

Comté de Gaspé : Anse à Valeau.—Le R^{ev}. François-Xavier Bossé, MM. Louis Chrétien, John Boud Larue, Thomas Ellement et Téléphore Jones.

Comté de Shefford : Ely nord.—M. Thomas Cassidy en remplacement de M. William Davidson.

Comté de Témiscouata : Ile Verte.—M. Napoléon Coté en remplacement du R^{ev}. Jean Lazaro Marceau.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de St. Maurice : St. Etienne.—John Baptist, Francis Philip Roy et Thomas John Roberts, Ec^rs.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 12 du courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30^e clause du chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, ériger en municipalité seigneuriale la nouvelle paroisse canonique de Ste. Emélie, (Vulgo l'Énergie) située dans le canton de Joliette, comté de Joliette, avec le territoire ci-après décrit, savoir :

1^o. Dans la Seigneurie de Ruimsay, environ deux milles de profondeur, à partir de la ligne de séparation entre la dite Seigneurie et le sudest canton de Joliette, comprenant partie des concessions de Ste. Marie et St. Joseph encore presque inhabitées, partie des concessions Ste. Eugénie et Ste. Catherine, jusqu'aux terres actuellement habitées, par MM. Damase Desmarais et François-Xavier Tessier, incluses; enfin partie des concessions, 1^o. Feuille d'Érable, jusqu'à la terre possédée par Louis Pierre Panet, Ec^r, de Montréal, incluse, 2^o. Belle Montagne Nord Est, jusqu'à la terre maintenant occupée par Pierre Rondan, fils de Louis, incluse, 3^o. Belle Montagne Sud Ouest encore inhabité, faisant maintenant partie de la paroisse de St. Jean de Matha.

2^o. Les quatre lots des sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième rangs du canton de Catlicart, les plus rapprochés du canton de Joliette.

3^o. Les six premiers rangs du dit canton de Joliette.

Cette nouvelle municipalité scolaire de Ste. Emélie, devra être bornée comme icelle nouvelle paroisse, savoir : au nord-est par les terres du gouvernement non encore vendues, et par le canton de Brandon, à l'Est, encore par le dit canton de Brandon, au Sud par le reste de la paroisse du dit St. Jean de Matha, et à l'Ouest, aussi par le reste de la paroisse de St. Oéme, dans le canton de Cathcart.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE CHARLEVOIX.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F).—Mlle. Joséphine Simard.
8 novembre 1870.

Cns. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

Ecole élémentaire, 1ère classe (A).—M. Herman E. Rickard, Mlles. Catherine Ball, Ida A. Shurtleff et Elizabeth A. Workman.
Ecole élémentaire, 2de classe (A).—Mlle. Ann C. Howie.
8 novembre 1870.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 2de classe (F).—Mlles Marguerite Bernier, Elmina Bouchard, Elizabeth Cloutier, Georgina Dechêne, Marie Langis, Victoria Lepage et Délina Roy.
2 août 1870.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Mlle. Angèle Goulet, munie d'un diplôme d'école élémentaire pouvant enseigner l'anglais et le français, ayant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement demande une place comme institutrice. S'adresser à ce département ou au numéro 414 de la rue Richelieu, Québec.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, DÉCEMBRE, 1870.

Madame Glendonwyn.

Nous sommes chargé par M. le Ministre de l'Instruction Publique de remercier nos confrères de la presse pour les articles de sympathie et de condoléance qu'ils ont publiés au sujet de la perte subite et douloureuse qu'il a faite dans la personne de Madame Glendonwyn.

Marie-Catherine-Henriette-Adéline Chauveau, née à Québec, le 25 novembre 1851, épousa le 25 octobre dernier William Randall Donald Scott Glendonwyn, écuyer, de Parton (Kureud-brigit) Ecosse, lieutenant au 69e régiment. Elle partit avec son mari le 16 novembre pour les Bermudes et y arriva le 25 novembre, jour anniversaire de sa naissance; elle y succombait à une attaque de fièvre typhoïde le 17 décembre.

Cette triste nouvelle est parvenue à M. Chauveau la veille de la prorogation de la Législature, le 23 décembre, par un télégramme expédié d'Halifax par M. Glendonwyn.

Tous ceux qui ont connu Madame Glendonwyn rendaient hommage à sa modestie, à sa piété exemplaire, à sa douceur, aux talents brillants et à l'instruction solide qu'elle possédait. Les circonstances douloureuses qui ont rendu sa mort si tou-

chante ont créé dans le pays une vive sensation, et l'Assemblée Législative n'a fait (a dit un journal) que s'associer au deuil public en consacrant une partie de sa dernière séance à exprimer ses sentiments de condoléance à l'Honorable premier-ministre dans d'éloquents discours prononcés par M. Joly, chef de l'opposition, par l'Hon. Sir George Cartier, l'Hon. M. Ouimet, M. Chapeleau et l'Hon. M. Robertson.

Notre dernière livraison contenait une petite pièce de vers, signée des initiales H. C., et écrite par Madame Glendonwyn. Lorsque nous la lui adressions comme un souvenir de la patrie absente, nous étions loin de songer qu'elle s'était déjà envolée elle-même vers la véritable patrie.

Bulletin Bibliographique.

FRANCE.

LA SAUSSAYE ET PÉAN.—La Vie et les Ouvrages de Denis Papin, par L. de La Saussaye, membre de l'Institut et de la Société Académique de Blois, et A. Péan, de la Société Académique de Blois; tome Ier, 1ère partie XIII, 264 p. Paris et Blois, 1869 et 1870, avec portrait et de nombreuses planches et vignettes.

M. de La Saussaye, recteur de l'Académie de Lyon (c'est-à-dire député ministre de l'Instruction publique dans une circonscription dont Lyon est le centre), est l'auteur très connu d'un bon nombre d'ouvrages historiques et archéologiques. Son histoire du Château de Blois, celle de la ville de Blois, celle du Château de Chambord, sont des livres d'autant plus précieux que M. de La Saussaye a présidé lui-même aux admirables restaurations commencées sous le règne de Louis-Philippe, et continuées sous l'Empire; restaurations qui ont pour bien dire évoqué l'histoire ancienne et les personnages célèbres qui ont habité le fameux Château de Blois.

Le travail que M. de La Saussaye, aidé de son secrétaire et ami intime M. Péan, vient de publier, est un travail d'amour patriotique. Quoique résident à Lyon, l'auteur qui possède un joli château (Trousseau) sur les confins du Bémois et de la Sologne est resté Bémois avant tout. Prouver que l'invention de la vapeur appartient bien réellement à un français, c'est sans doute quelque chose; mais prouver qu'elle est l'œuvre et la gloire d'un habitant de Blois, c'est bien plus encore! L'idée de l'ouvrage important, dont une partie seulement paraît aujourd'hui, fut suggérée par une notice de François Arago sur les machines à vapeur. Pour la première fois on y rendait justice au Bémois, Denis Papin; aussi M. de La Saussaye a-t-il dédié son livre à la mémoire du célèbre physicien.

On sait que de toute antiquité, la vapeur servit à la confection de quelques instruments; mais ce furent plutôt des jonets comme l'Éolypile. Les prêtres égyptiens qui connurent un peu toutes choses s'en servirent sans aucun doute pour opérer quelques prodiges. Au moyen âge le célèbre moine anglais Roger Bacon posséda, dit M. de La Saussaye, sur la puissance de l'eau réduite en vapeur des notions tellement claires qu'elles sembleraient fabuleuses si ses œuvres dans un passage remarquable n'en offraient une preuve convaincante. En lisant ce passage, on serait tenté de s'écrier avec Ozanam que l'auteur a une vision de l'avenir; mais ce n'est qu'un symptôme du travail scientifique de son temps. Voici ce passage: "On peut, dit Roger Bacon, faire jaillir du bronze des fontaines plus redoutables que ceux de la nature: une faible matière préparée produit une horrible explosion accompagnée d'une vive lumière. On peut multiplier ce phénomène jusqu'à détruire une ville et une armée. L'art peut construire des instruments tels que les plus grands vaisseaux gouvernés par un seul homme, parcourent les fleuves et les mers avec plus de rapidité que s'ils étaient remplis de rameurs. On peut aussi faire des chars qui sans le secours d'aucun animal courent avec une incomparable vitesse."

M. de La Saussaye résume comme suit les découvertes et inventions du 16e et du 17e siècle ayant trait à l'application de la vapeur à la mécanique:

1543—Blasco de Carny, espagnol.—Expérience contestée d'un bateau marchant sans voiles ni rames. Procédé non communiqué par son auteur.

1562—Mathésius, allemand—Simple assertion touchant l'emploi de machines à feu dans les mines de la Bohême.

1569—Besson, français—Expériences concernant le volume relatif d'une quantité d'eau et de vapeur. Idée reprise en 1601 par Porta, Italien; en 1683 avec plus de succès par Moreland, anglais.

1597—Anonyme de Leipzig—Application du mécanisme de Héron à un rétrosoir.

1601—Porta, Italien—Appareil expérimental pour un volume relatif d'eau et de vapeur.

1605.—Rivault, français.—Théorie neuve et vraie, bien qu'un peu confuse de la puissance élastique de la vapeur.

1614.—Salomon de Caus, français.—Appareil pour élever l'eau basé sur la théorie de Rivault.

1626.—Leurechon, français.—Recueil représentant toutes les machines de physique amusante inventées par Héron et les physiciens de son école.

1629.—Brancas, italien.—Mécanisme mù par un jet externe de vapeur; autre par un courant d'air chaud, imitation et perfectionnement du moulin à foudre de Cardan, également italien du 16e siècle.

1641.—Kircher, allemand.—Appareil de Porta, modifié en vue d'un jet d'eau.

1648.—Wilkins, anglais.—Rôtissoir mù par un courant de vapeur externe au moyen de voilettes et d'un engrenage non décrits.

1663.—Worcester, anglais.—Moyen d'élever l'eau par la force de la vapeur. Procédé non décrit, demeuré sans exécution et conçu à ce qu'il semble d'après l'appareil de Salomon de Caus.

1683.—Moreland, anglais.—Rapport approximatif des volumes de l'eau et de la vapeur; indication formelle d'un moyen de gouverner les forces de la vapeur; nul appareil, nulle mise en œuvre.

Après avoir ainsi résumé les travaux faits au sujet de la vapeur dans les temps modernes avant Papin, l'auteur résume date par date les travaux de Papin qu'il divise en deux classes *objets divers* et *vapeur*. Dans la première classe se trouvent les perfectionnements de la machine pneumatique, le *digesteur* ou *marmite à Papin*, appareil encore employé de nos jours, des découvertes relatives aux siphons; la découverte et la première application du principe qui dirigera peut-être la locomotion de l'avenir; le *chemin atmosphérique*; l'appareil *fumivore* qui rend aujourd'hui de si grands services dans les usines et qui est considéré à tort comme une nouveauté; enfin une méthode d'administration de l'air qu'utilise encore avec avantage la thérapeutique moderne.

Voici ce qui concerne le point capital, les découvertes concernant l'usage de la vapeur comme force motrice.

1651.—Gouvernement de la vapeur. Soupape de sûreté.

1681-1695.—Robinet à deux voies doubles, dont Watt et Leupold ont fait un des principaux organes des machines à vapeur à haute pression.

1699-95.—Application à des appareils mécaniques de la vapeur, discipline en 1691. Mouvement de rotation. Condensation par le refroidissement. Piston à double effet; mais à deux corps de pompe.

1690-98.—Proposition du premier bateau à vapeur, mù par des aubes ou roues à palettes.

1697-98.—Premières expériences d'une machine à vapeur à haute pression. Essai de combinaison de la machine atmosphérique et de la machine à jet direct de Caus.

1698.—Wagon ou Chariot mené par la vapeur sur un modèle réduit.

1704.—Construction du bateau.—Les roues doivent après un essai à force de bras recevoir l'impulsion de la vapeur.

1707.—Lancement à l'eau de cette embarcation. Réussite. Sa destruction violente.

1707.—Exécution définitive de la machine à vapeur à haute pression, sans condensation, avec double soupape de sûreté, et soulèvement d'un courant d'eau assez puissant pour faire tourner un moulin.

Après avoir rappelé ces glorieux états de service étape par étape, M. de La Saussaye s'écrit non sans raison :

« Pour terminer nous posons cette question : En ce qui regarde le seul gouvernement de l'eau vaporisée, qu'ont fait les successeurs de Papin, les Savery, les Newcomen, les Watt, les Leupold, et tant d'autres sinon d'agencer, de combiner, de modifier plus *humblement* ce qu'il a trouvé : la soupape de sûreté, le piston, le condenseur, l'épistome à quatre ouvertures, le double effet, la haute pression ? Qui donc est l'inventeur, le vrai, le réel inventeur ? La postérité a répondu : un Français, un Bisclos, DIXIS PARIS ! »

Denis Papin était protestant, et comme bien d'autres, il dut quitter la France par suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Sa vie fut une vie d'exil, de persécutions et de souffrances, souffrances et persécutions qui lui vinrent de l'envie et de l'ignorance de ses co-religionnaires plutôt que des catholiques dans les différents pays de l'Europe qu'il habita. L'auteur raconte avec émotion toutes les aventures de cette vie agitée qui ne justifie que trop l'épigramme emprunté à Arago : « L'homme de génie qui devança trop son siècle est toujours méconnu. » Malgré la protection constante de Leibnitz et de plusieurs autres savants bien en cour, Papin ne put jamais s'attirer de faveur nulle part. L'aventure de son premier petit bateau à vapeur sur le Weser où l'ignorance et l'opiniâtreté d'un petit bourgmestre allemand retarda de plus d'un siècle la navigation à la vapeur est une page de nos curieuses à lire. Elle explique ces mots de *destruction violente* que nos lecteurs n'ont point manqué de remarquer dans le résumé chronologique.

« Papin, dit l'auteur dans sa conclusion, ne sut pas mieux que Bernardin de St. Pierre et Jean-Jacques Rousseau, défendre sa constitution

morale du choc des espérances brisées et des illusions détruites. L'action implacable des événements fit prédominer au milieu de sa vie les moins heureuses nuances de son caractère : l'obstination, l'impatience, la promptitude à s'irriter.....

Avec toutes les facultés qu'il avait reçues d'en haut, on s'étonnerait qu'il n'ait pas fait plus ni perfectionné davantage ce qu'il a fait si l'on ne connaissait l'histoire de sa vie. Pour lui, vivre ce fut souffrir dans ce qui importe le plus à la tranquillité des hommes. Entre lui et son rude travail de chaque heure se posèrent toujours la patrie absente, la croyance persécutée et la famille en proie aux privations. Il resta ce rocher de Sisyphus sans interruption ni relâche de sa jeunesse à l'âge mûr, et de son âge mûr au terme de sa vieillesse. Ah! si comme Newton, membre du parlement et directeur de la monnaie d'Angleterre, comme Leibnitz, admis dans la familiarité des rois et des princes comme Huggens, pensionné par le grand roi, il eût mené sa vie chez lui, au milieu du bonheur et de l'aisance des siens, recevant d'amis et de parents ces conseils et ces secours que rien ne remplace, des puissants, quelques-uns de ces hauts encouragements prodigués par Louis XIV à des notabilités étrangères; ou, si l'on fut resté maître de tout le loisir qui eût dû lui appartenir, son intelligence, en possession d'une complète sécrité, aurait donné à ses conceptions le développement qu'elles réclamaient, à son imagination trop souvent assombrie, la suite et la portée qu'elle ne montra pas toujours. Alors, pour nous servir des expressions d'un vulgarisateur célèbre (M. Figuière) la postérité posséderait Papin tout entier.

La publication des *Œuvres de Papin* pourra-t-elle se continuer ? Hélas ! ce n'est plus un bourgmestre allemand qui se trouve dans le chemin; c'est le Roi Guillaume et toute son armée. Nous souhaitons voir bientôt arriver cependant les autres volumes, avec les bienveillants souvenirs du savant antiquaire qui de même que son collaborateur sera, nous l'espérons, épargné par les barbares qui ravagent aujourd'hui la patrie de nos ancêtres.

CANADA.

RAYMOND.—Dissertation sur le Pape, par M. Raymond, Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe; 55 p. in-8° br. Montréal, 1870 : E. Senécal.

Il est difficile de rémir dans un cadre aussi étroit tout ce que l'on peut dire de mieux sur ces deux grandes questions de notre siècle : l'Infaillibilité du Pape et la nécessité religieuse et sociale de son pouvoir temporel. M. Raymond a su de plus revêtir cette thèse d'une forme agréable et de l'élégance de style qui lui est habituelle.

REVIEW of President Grant's recent Message to the United States Congress relative to the Canadian Fisheries and the Navigation of the River St. Lawrence; 64 p. gl in-8°. Ottawa, 1870.

Sir Francis Hincks est, dit-on, l'auteur de cette brochure, écrite du main de maître; elle contient sous forme d'appendice des pièces diplomatiques importantes.

LAVERDIÈRE.—Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université Laval, par l'abbé C. H. Laverdière, M. A., professeur d'histoire à la Faculté des Arts et bibliothécaire de l'Université.—Seconde édition; 6 vols in-4°, LXXXI, 1478 p. Québec. Imprimé au Séminaire, par George Desbarats, avec un portrait de Champlain et un grand nombre de cartes et de gravures.

La première édition de ce grand travail qui fait tant d'honneur à M. l'abbé Laverdière, à M. George Desbarats et à tous ceux qui y ont contribué, a disparu toute entière dans l'incendie de l'atelier de l'imprimerie de la Reine à Ottawa, sans un exemplaire des épreuves conservé précieusement par M. Laverdière. Avoir entrepris une pareille œuvre, comme édition et comme impression, c'était déjà beaucoup, l'avoir menée à fin une première fois, c'était merveilleux pour notre pays; mais l'avoir recommencée et refaite après un si désastreux échec, c'est là un courage et une persévérance qu'il est impossible de louer comme ils le méritent.

Disons de suite que cette grande entreprise doit beaucoup pour son succès à la nouvelle invention de la leggotypie qui après avoir donné dans les commencements des résultats assez douteux dans les deux journaux illustrés de M. Desbarats, y fait preuve maintenant de progrès si remarquables. Sans la leggotypie, la reproduction des nombreuses cartes et gravures des différents ouvrages de Champlain eût été trop coûteuse pour ce l'on y songeât.

Le premier volume renferme : 1° une préface de M. l'abbé Laverdière, qui donne en peu de mots l'histoire de cette entreprise.

2° Une notice biographique sur Champlain, par M. Laverdière. L'époque exacte de la naissance du fondateur de Québec, et l'on peut dire du père de la civilisation dans ce qui forme aujourd'hui la confédération canadienne, n'est point connue; mais M. Laverdière pense que la date de 1567 hasardée par la *Biographie Saintongeoise* n'est pas loin d'être correcte. Champlain est mort à Québec, le jour de Noël, 25 décembre 1635, probablement à l'âge de 68 ans. Le Père Lalouan prononça son oraison funèbre.

3° Brief discours des choses les plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnu aux Indes occidentales au voyage qu'il a fait en icelles en l'année 1599 et en l'année 1601. Cet ouvrage est précédé

d'une courte notice où l'on apprend que c'est la première édition française d'un manuscrit possédé par M. Férét, ex-maire de Dieppe qui, en 1855, en avait laissé faire à M. De Pubisgue une analyse qui se trouve dans la collection des manuscrits de feu le Commandeur Viger. La société Haykloyt a publié une traduction anglaise de cet ouvrage en 1858.

La publication actuelle est d'après une copie manuscrite due à M. l'abbé Casgrain qui l'a faite lui-même à Dieppe. Les 62 planches aussi copiées à Dieppe par l'élégant auteur de la *Vie de la Mère de l'Incarnation*, d'après les dessins coloriés de Champlain lui-même sont toutes exécutées au moyen du Leggotype. Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, trois de ces planches ont été coloriées pour donner une idée des originaux. Rien de plus curieux et de plus naïf que ces plans et ces dessins. On trouve dans cet ouvrage ce passage remarquable :

“ En ce lieu de Panama s'assemble tout l'or et l'argent qui vient du Pérou, où l'on les change, et toutes les autres richesses sur une petite rivière qui vient des montagnes et qui descend à Portouella, laquelle est à quatre lieues de Panama dont il faut porter l'or, l'argent et les marchandises sur mulets, estans embarqués sur la dicte rivière, il y a encor dix-huit lieues jusqu'à Portodella.

“ L'on peut juger que sy ces quatre lieues de terre qu'il y a de Panama à ceste rivière estaiant coupées l'on pourrait venir de la mer du Su en celle de deçà et par ainsi l'on accourcirait le chemin de plus de quinze cent lieues, et de puis Panama jusques au Destroit de Magellan ce serait une isle, et de Panama jusques aux Terres neuves une autre isle, de sorte que toute l'Amérique serait en deux isles.”

L'éditeur de la traduction Haklyttienne dans une note, et le regretté D'Arcy McGee dans un discours prononcé à une fête donnée dans l'Etat du Maine en honneur de la fondation de la première colonie Anglaise en Amérique, ont rendu justice au génie transcendant et à la présence d'esprit de Champlain qui le premier signala la possibilité d'une entreprise que tant de gens considèrent comme une idée de notre siècle.

Le second volume contient la relation du premier voyage de Champlain en Canada. Cette relation est intitulée “ Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France nouvelle l'an mil six cent trois.” L'unique édition qui en a été faite porte “ à Paris, chez Claude de Monstr'oëil.” On n'en connaît qu'un seul exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque Impériale de Paris. La reproduction en est faite d'après une copie manuscrite que M. l'abbé Verreau a obtenue à très grands frais et qu'il a généreusement prêtée. Si, ce qui n'est pas improbable la bibliothèque impériale est incendiée par les bombes *civilisatrices* de Bismark et du pieux Roi Guillaume, le Canada et l'histoire devront à M. l'abbé Verreau d'avoir sauvé ce précieux document, et à MM. Laverdière et Desbarats d'en avoir rendu la perte, à l'avenir, impossible. Nous voyons par une note de M. Laverdière que c'est dans cet ouvrage que le nom de Québec paraît pour la première fois. Le savant annotateur conclue avec raison du texte de Champlain que le mot mic-mac *Kébec* qui veut dire *etroit* est la seule étymologie raisonnable.

Le troisième volume contient quatre voyages de Champlain de l'édition très-rare de 1613 (chez Jean Berjon à Paris). On a reproduit les deux célèbres grandes cartes, les deux gravures également célèbres, celles de l'*Habitation de Québec* déjà reproduite dans l'édition des Voyages de Jacques Cartier par la Société Littéraire et Historique de Québec, et celle très curieuse du combat entre les Hurons et les Iroquois, auquel Champlain prit part, et 20 autres cartes, plans et gravures.

“ L'édition de 1613, dit M. Laverdière dans une courte notice placée en tête de ce volume, est peut-être la plus utile et la plus intéressante de toutes celles que publia Champlain. On a cru que l'édition de 1632 pourrait y suppléer; mais on se voit bientôt forcé de revenir à celle de 1613 surtout pour ce qui concerne l'Acadie et les côtes de la Nouvelle Angleterre.”

Le quatrième volume contient “ Les Voyages et Découvertes faites en la Nouvelle France depuis l'année 1615 jusqu'à la fin de l'année 1618, par le Sieur de Champlain, etc., à Paris, chez Claude Collet 1619, avec cinq planches très-curieuses.

“ C'est, dit M. Laverdière, la continuation des volumes imprimés en 1603 et 1613. Ce qui le recommande surtout, c'est qu'il est beaucoup plus complet que la reproduction qui en a été faite en 1632.”

Le cinquième volume contient la première partie de l'édition la plus répandue. Elle est dédiée à Monseigneur le Cardinal, duc de Richelieu, et est publiée à Paris, chez Louis Sevestre.

M. Laverdière dit dans sa notice de cette édition : “ Non-seulement quelqu'un a revu ou même retouché le récit de Champlain, mais on peut affirmer que ce travail a été fait soit par un jésuite, soit par un ami des religieux de cet ordre.”

Le sixième volume renferme, 1^o la seconde partie des Voyages de l'édition de 1632. 2^o Le Traité de la Marine et du devoir d'un bon Marinier. 3^o la fameuse grande carte de cette édition republiée dernièrement par le libraire Tross, et vendue par lui à un prix très-élevé. 4^o La Table faite pour cette carte par Champlain avec de nombreuses notes de M. Laverdière. 5^o Un petit catéchisme traduit en langue huronne par le Père Brebœuf avec texte en regard. 6^o Des prières en langue montagnaise par le Père Massé, avec texte interlinéaire. 7^o Les pièces

justificatives. 8^o Une excellente table analytique des six volumes. 9^o Enfin, (acte de justice qui fait honneur à M. Desbarats), les noms des principaux ouvriers qui ont travaillé à cette splendide et monumentale publication des Œuvres de Champlain. Ce sont MM. Paul Dumas, chef d'atelier, Ignace Fortier, imprimeur, L. Robert Dupont, compagnon imprimeur, Jacques Darveau, compositeur, Edouard Aubé, compositeur, Leggo & Cie., lithographes et phototypistes.

On a fait fondre un caractère imitant parfaitement celui de l'époque, les ornements, initiales, culs de lampes, etc, de sorte que c'est autant que possible un *fac simile* des anciennes éditions imprimé sur beau papier, avec une rare élégance et une correction admirable. M. Laverdière a enrichi l'ouvrage de notes nombreuses et savantes, qui à elles seules formeraient un gros volume. Somme toute, nous ne connaissons aucun travail de ce genre exécuté en Amérique qui égale celui-là à l'exception peut-être de l'édition anglaise de Charlevoix de M. Shea, publiée actuellement à New York, et dont nous avons fait connaître le premier volume. Elle doit se composer de six volumes, quatre sont maintenant publiés et nous en parlerons encore lorsqu'elle sera complète. Si l'on ajoute à ces deux publications les éditions que le libraire Tross a faites de Lescarbot, de Sagard, et des différents voyages de Jacques Cartier, et que nous avons toutes indiquées en leur temps, on pourra se convaincre de l'importance qu'acquiert chaque jour nos vieux historiens.

Toutes ces éditions d'amateurs ont cependant deux grands défauts inhérents à leur nature; c'est d'abord leur prix et ensuite le temps qu'elles exigent pour être lues et comprises. La lecture du vieux français et de la vieille orthographe agréable et intéressante pour quelques instants, devient fatigante à la longue. La crudité de certains détails fait aussi que cette lecture n'est point de celles qui peuvent être conseillées à tout le monde indistinctement. Nous ne voulons rien critiquer, nous exprimons simplement l'idée qu'aujourd'hui que l'œuvre du bibliophile et du savant est complétée, il reste encore à faire celle du *vulgarisateur*. Nous sommes là croyons-nous parfaitement dans notre droit et même dans notre rôle. Ainsi en ce qui concerne Champlain par exemple nous désirerions voir condenser les publications de 1603, 1613 et 1619 en un bon gros volume, en langue moderne, avec l'orthographe moderne, et aussi avec les précautions qu'exige un livre *ad usum juventutis*. On pourrait y joindre la notice biographique de M. Laverdière, les notes les plus importantes, une bonne table, la grande carte de Champlain, son portrait et cinq ou six des plans et des gravures les plus précieux. On aurait là un livre d'une grande utilité pour tout le monde, qui aurait une foule de lecteurs, qui serait accessible à toutes les fortunes, et sur le tout quelque chose de bien supérieur à l'édition faite à Paris, en 1830, par le gouvernement français, pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers typographes, édition qui, du reste, est déjà devenue assez rare.

NANTEL.— Nouveau Cours de langue anglaise, selon la méthode d'Ollendorff, à l'usage des écoles, académies, pensionnats et collèges, par M. l'abbé Nantel. 2^e édition, revue et corrigée. Montréal, 1870. Beauchemin et Valois, V.—240 p. in-12^o.

Cet ouvrage est approuvé par le Conseil de l'instruction publique. Nous extrayons ce qui suit de la préface.

“ Un philologue célèbre a dit : “ C'est en parlant une langue qu'on apprend à la parler; il faut donc *parler* aussitôt que cela est possible; or, cela est possible dès le premier jour.” C'est surtout à la méthode d'Ollendorff que l'on peut appliquer ce principe. La première leçon fournit assez de mots pour construire des phrases complètes; déjà l'on peut s'exprimer dans une langue que l'on commence à peine à étudier. Chaque leçon nouvelle apporte des mots et des tours nouveaux: de jour en jour, la langue se délie davantage et devient plus familière avec l'idiôme étranger. On le voit, la méthode d'Ollendorff ressemble beaucoup à la manière dont l'enfant apprend la langue maternelle. Voilà ce qui démontre son excellence. Est-il une voie meilleure que celle qui nous est indiquée par la nature elle-même?”

Il n'est pas besoin d'aller bien loin pour trouver des exemples. En Europe, les français qui apprennent l'anglais dans leurs collèges, ne le savent que très-rarement de manière à pouvoir le parler. Les Anglais au contraire, font des efforts pour parler le français, lorsqu'ils voyagent sur le continent, et l'apprennent ainsi dans très-peu de temps, sans presque l'aide d'aucun enseignement grammatical. En Amérique, les Canadiens-français apprennent ainsi l'anglais beaucoup mieux que dans les écoles. D'un autre côté, grand nombre d'anglais nés au milieu de nous, ayant appris le français grammaticalement dans leurs maisons d'éducation, sont incapables de le parler, parce qu'ils ne peuvent se décider à briser la glace, et qu'une mauvaise honte les retient jusqu'à ce qu'ils se croient suffisamment instruits. “ Or, nous disait gravement un savant professeur allemand, attendre pour parler une langue qu'on la sache parfaitement, c'est absolument attendre pour se jeter à l'eau, que l'on sache nager. Il faut entrer dans l'eau pour apprendre à nager.” Pour apprendre une langue, ajouterons-nous, il faut la recette de Danton, de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace!

Revue Mensuelle.

On connaît un ancien proverbe : je m'en moque comme de l'an quarante. La raison de ce proverbe, c'était qu'une prédiction avait annoncé que l'an 1740 verrait s'accomplir des événements terribles, désastreux, la fin du monde même, disaient quelques uns. 1740 passa et l'on s'en moqua. Les mêmes prédictions furent réitérées pour l'année 1845. Nos poètes canadiens de l'époque s'en préoccupèrent et dans les poésies de nouvelle année du *Canadien* et de la *Gazette de Québec*, il y était fait allusion. Le poète du *Canadien* dont la pièce était intitulée : "Nos jours de gloire" disait dans sa dernière strophe :

Salut, ô l'an mystérieux
O mil huit cent quarante,
Toi qu'on a vu s'avancer dans les cieux
Comme une ombre sanglante!
Amis du moins qu'il nous trouve joyeux,
Chantons, rions de sa mine effrayante.
Ah ! pour gémir, il suffit du passé !
Je ne crois pas de vision trop noire,
Et puis qui sait, si le destin lassé,
N'amène pas de nouveaux jours de gloire ?

Le poète de la *Gazette* (M. F. M. Derome) s'écriait dans sa première strophe ;

Salut, ô toi l'an mil huit cent quarante
An désiré qu'un prophète a maudit,
Non, tu n'est pas pour nous l'ère sanglante,
Le temps fatal qu'en vain il a prédit
Qu'a s'égayer chacun de nous s'apprête ;
Un nouvel an sourit à nos destins
Au noir passé succède un jour de fête
Et le repos aux troubles intestins (1)

Les poètes du jour de l'an (quel est le littérateur canadien qui n'a pas ainsi débuté ?) eurent raison de la prophétie et firent bien de se ranger du côté du dicton populaire en se moquant de cet autre an quarante. Sauf l'union des Canadas qui s'accomplit cette année-là et qui fut maudite par les poètes de l'année suivante, il ne se passa rien de bien sinistre dans le monde, ni grandes guerres, ni fléaux, ni catastrophes bien remarquables.

En revanche, personne n'avait prédit rien de bien terrible pour l'année 1870. Plusieurs prédictions annonçaient, il est vrai depuis longtemps, de grands troubles et de grands malheurs ; mais l'époque était loin d'en être fixée. Tout au contraire, l'année qui vient de finir, s'ouvrit avec toutes les apparences de bonheur et de prospérité, pour la France surtout. L'Empereur avait enfin accompli ce couronnement de l'édifice, dont on parlait depuis si longtemps, et personne ne songeait que tout édifice constitutionnel est en France un véritable château de cartes, qui tombe juste au moment où on le couronne. Le plébiscite semblait devoir asseoir la dynastie avec plus de solidité que jamais, et l'avènement de M. Olivier paraissait être la réconciliation de l'empire avec le régime constitutionnel le plus libéral.

Mêmes apparences de sécurité à Rome. Le Souverain Pontife ayant tout l'épiscopat catholique réuni autour de lui, se préparait à ajouter à sa souveraineté temporelle le prestige plus grand encore de la définition solennelle de son infaillibilité spirituelle. Le drapeau de la France le protégeait encore et des volontaires venus de toutes les parties du monde lui formaient une garde d'honneur imposante.

Aujourd'hui le Pape et l'Empereur sont prisonniers, l'un glorieusement au Vatican, l'autre à Wilhelmsœ après la plus humiliante capitulation, après une campagne la plus maladroite et la plus inexplicable.

On se rappelle devant un tel spectacle avec une vive émotion les vers de Victor Hugo dans sa tragédie d'Hernani, et l'on est saisi du contraste :

Le pape et l'empereur sont tout. Rien n'est sur terre
Que pour eux et par eux. Un suprême mystère
Vit en eux ; et le ciel dont ils ont tous les droits,
Leur fait un grand festin des peuples et des rois,
Et les tient sous sa nue, où son tonnerre gronde,
Seuls assis à la table où Dieu leur sert le monde,
Tête à tête ils sont là réglant et retranchant,
Arrangeant l'univers comme un faucheur son champ.
Tout se passe entre eux deux. Les rois sont à la porte,
Respirant la vapeur des mets que l'on apporte,
Regardant à la vitre, attentifs ennuyés
Et se haussant pour voir, sur la pointe des pieds.
Le monde au dessous d'eux s'échelonne et se groupe,
Ils font et défont. L'un délire, et l'autre coupe.
L'un est la vérité, l'autre est la force. Ils ont
Leur raison en eux-mêmes et sont parce qu'ils sont
Quand ils sortent tous deux, égaux, du sanctuaire,
L'un dans sa pourpre, et l'autre avec son blanc suaire,
L'univers ébloui contemple avec terreur,
Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur !

(1) Répertoire national de M. Huston, vol. 2, pages 134 et suivantes.

Au fait, il n'y a eu vraiment que trois empereurs d'Occident ; Charlemagne, Charles Quint et Napoléon I. Napoléon III, empereur des Français, au lieu de vouloir l'unité impériale, a voulu créer les grandes nationalités en dehors de la France. Il a fondé le royaume d'Italie et l'empire d'Allemagne, et chemin faisant, il a perdu la France ! Mais l'Europe ne chômera point d'empereurs, Frédéric Guillaume, prend son rôle au sérieux : *Was ist das deutscher Vaterland ?* A cette question du poète, il répond : tout ce qui est bon à prendre et par conséquent bon à garder. Il occupe aujourd'hui avec ses armées, près de la moitié et le cœur de la France. Bismark, ce Méphistophèle, qui sut endormir Napoléon III, avoue que son objet est de ruiner et s'il est possible d'anéantir la France. Partout le pillage, les meurtres, les exécutions des francs-tireurs, les avanies aux prêtres et aux églises, l'insulte, la ruine, la barbarie en pleine civilisation ne tiennent que trop la parole du vainqueur.

Ces jours derniers, le bombardement de Paris a été commencé et les souverains arrivent pour assister au couronnement de Frédéric Guillaume comme empereur d'Allemagne et contempler en même temps le feu d'enfer auquel les a si gracieusement convoqué l'aimable comte de Bismark, autour de cette ville où ils ont tous été si splendidement fêtés en 1867.

La France combat cependant avec le courage du désespoir, elle a pris pour devise le vers célèbre :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Trochu renfermé dans Paris a fait sorties sur sorties ; mais a toujours été repoussé ; on pourrait le comparer à ces victimes qui ne s'élancent du bûcher où elles doivent être consumées que pour y être rejetées par les implacables bourreaux.

La position de Paris est précisément aujourd'hui celle d'Alesia au temps de Jules César. Nos lecteurs se rappellent que nous avons reproduit sous le titre de *Vercingétorix*, un extrait du livre de M. Rendu, *les Français* ; extrait qui a fait depuis le tour de la presse canadienne. La situation est presque identique. Un double cercle prussien entoure la capitale ; l'un pour la réduire, l'autre au dehors pour faire face aux armées qui se sont formées comme par enchantement depuis la chute de l'empire. Ce sont à l'ouest et au nord-ouest, les armées de la Loire ; au nord l'armée de Faidherbe ; au nord-est, à l'est et au sud, les franc-tireurs des Vosges et de la Franche-Comté, les volontaires de Garibaldi et l'armée de Bourbaki. L'armée de la Loire a réussi jusqu'ici à tenir en échec les forces Allemandes ; Orléans pris par les étrangers, a été repris par les Français, et puis pris de nouveau par les allemands. Presque toutes les places fortes assiégées ont capitulé et les prussiens poussent actuellement avec la vigueur qui leur est propre le siège de Belfort une des dernières qui tiennent. Malgré tous leurs avantages, cependant, leur position n'est point sans dangers. La nécessité de toujours vaincre est une terrible nécessité. Les nouvelles levées arrivent de tous côtés ; les armes et les munitions aussi viennent d'Angleterre et d'Amérique, et Paris, m'exix approvisionné qu'on ne le pensait, paraît devoir tenir bien longtemps et ne pas être réduit par la famine. De là le bombardement que l'on avait retardé jusqu'ici. La redoute d'Avron aurait été évacuée par les Français sous les bombes ennemies. Il est à noter, que lorsque les usages de la guerre exigent qu'une notification soit faite et qu'on donne le temps aux vieillards, aux femmes de sortir, et que cela s'observe envers la plus petite bicoque, le bon roi Frédéric essaye d'anéantir sans aucune chance de salut tout ce qu'il peut rester d'êtres inoffensifs dans une population qui a compté deux millions d'hommes. Et l'Europe avertie en bonne forme de cette horreur, l'Europe et le monde laissent faire !

En attendant, la politique européenne s'embrouille de plus en plus et la conférence de Londres qui ne sera guère qu'une réunion un peu plus formelle des diplomates qui se trouvent déjà dans cette capitale, la conférence aura bien de la peine à s'en tirer. La Russie ne reculera certainement pas dans la position qu'elle a prise au sujet de la Mer Noire ; et le futur empereur d'Allemagne n'attend que la prise de Paris pour s'emparer du Luxembourg et la conclusion de la paix pour annexer à l'empire d'Allemagne la Hollande et peut-être aussi la Belgique. L'appétit vient en mangeant.

Les allemands ont de plus coulé six vaisseaux anglais dans la Seine ; offrant lorsqu'interpellés par le gouvernement britannique leurs excuses et une indemnité, qu'ils se feront sans doute rembourser avec le reste par la France ; si toutefois ils laissent à la France de quoi rembourser.

Si les gouvernements ne peuvent se décider à venir au secours d'une nation qui a toujours secouru et protégé les faibles, le peuple anglais du moins vient au secours des incalculables misères auxquelles la France est soumise. Non seulement des souscriptions généreuses ont été faites à Londres et dans le Royaume-Uni pour les veuves et les blessés, et pour les nombreux réfugiés français en Angleterre ; mais une société d'agronômes vient encore de mettre sur pied un nouveau genre de souscriptions pour aider aux paysans français à labourer et à ensemençer leurs champs ruinés et dévastés.

Ici en Canada, en sus des souscriptions considérables qui ont été versées entre les mains de M. le Consul Général pour les veuves et les blessés, une autre souscription s'est faite à Québec pour les réfugiés français à Londres, et un mouvement a été organisé en faveur de la France par une société irlandaise de Montréal.

. Aux États-Unis les efforts faits par les français et leurs amis dans la population américaine ont donné les plus brillants résultats, New-York, Philadelphie, Washington et surtout San-Francisco, ont produit par leurs bazars et leurs souscriptions des sommes étonnantes. Le grand bazar de New-York a donné à lui seul \$90,000 et ce n'est qu'une partie de ce qu'on a fait dans cette ville.

L'Espagne qui a été la cause ou du moins l'occasion de toute cette guerre, et de tous les malheurs qui font gémir l'humanité, l'Espagne vient de terminer son ère républicaine en acceptant pour souverain le fils de Victor-Emmanuel, le prince Amédée, duc d'Aoste. Grand bien lui fasse ou plutôt grand bien leur fasse pouvons nous dire et du nouveau roi et de son peuple! Déjà le général Prim à la suite d'une scène violente dans les Cortès a été assassiné dans la rue et d'après le télégraphe, on désespère de ses jours. Un meurtre atroce a été aussi commis à Lyon où un commandant de la garde nationale pas assez rouge aux yeux des éternels émeutiers de la Croix Rousse quoique très républicain a été lâchement et odieusement fusillé après un simulacre de procès. La France n'a pas assez de tous ses malheurs, il lui faut avec l'invasion, le siège de Paris et peu s'en faut la conquête, il lui faut encore les horreurs et les infamies de 93. Pauvre, pauvre nation!

Ce n'a pas été seulement par la guerre, les révolutions, les crimes de tout genre, par les maux que l'homme inflige à l'homme que l'année 1870 a été terrible, les catastrophes du monde matériel, les malheurs dus aux agents physiques ou à l'incurie des hommes, les accidents de chemins de fer, les grands incendies des villes et des forêts, les sinistres maritimes, les inondations, les ouragans désastreux, les ravages de la petite vérole et d'autres épidémies en diverses contrées; toutes les calamités de la boîte de Pandore ont été répandues sur le monde. Les tremblements de terre se sont aussi mis de la partie; ils ont été fréquents par tout le globe et funestes en plusieurs endroits. Notre pays qui n'a jamais souffert bien sérieusement de ces bouleversements quoiqu'il ait éprouvé plusieurs secousses fumeuses dans nos annales, a été cette année grandement alarmé par le tremblement de terre du 20 octobre qui a été plus sérieux qu'aucun de ceux ressentis depuis le commencement de ce siècle. Il a été surtout très fort au-dessous de Québec au nord et même en quelques endroits au sud du St Laurent. Des maisons, ou des parties de maisons se sont écroulées, et la terre a été portée à son comble. Depuis ce temps la région des Laurentides au-dessous de Québec a été agitée à plusieurs reprises par de moindres secousses qui se sont fait sentir aussi à la Rivière Ouëlle de l'autre côté du fleuve. De tout temps cette contrée a été sujette aux tremblements de terre, et la formation géologique de quelques localités, de la Malbaie par exemple indique un terrain tourmenté autrefois par des convulsions très graves. C'est à nos savants à nous dire, s'ils le peuvent, la cause du désagréable privilège dont jouissent ces endroits.

En fait de guerre, notre part des fléaux n'a pas été considérable; l'invasion fénnienne a été aisément repoussée et l'expédition du Nord-Ouest a été toute pacifique et elles n'ont résulté l'une et l'autre qu'en une pluie de croix et de titres pour nos braves volontaires. Les affaires du Nord-Ouest sont en train d'arrangement sous l'administration de M. Archibald et des conseillers qu'il a su se choisir dans les deux sections de la population.

Si nous jetons un coup d'œil tout autour de la confédération, nous trouverons qu'elle est en voie de se consolider et même de s'étendre. La Colombie Britannique a envoyé au Canada ses commissaires chargés de débattre les conditions de son annexion, la Nouvelle-Ecosse voit son opposition se conformer aux conditions d'une opposition constitutionnelle, les îles de Terre-Neuve et du Prince Edouard se préparent malgré leurs répugnances à l'accomplissement de leur inévitable destinée.

Nos relations avec les États-Unis offrent cependant encore de graves difficultés. Le Président dans son message tient au sujet des pêcheries et de la navigation un langage menaçant et une certaine partie de la presse des États-Unis se prononce en faveur de l'annexion. La question de l'Alabama est toujours à l'ordre du jour et la coalition de la Russie, de la Prusse et des États-Unis contre l'Angleterre est de plus en plus probable à raison de la ruine imminente de la France et de l'omnipotence de la Prusse sur le continent.

Malgré ce qu'il peut y avoir de sombre dans ces pronostics, les deux plus grandes provinces de la confédération, celles de Québec et d'Ontario, s'occupent avec ardeur à développer leurs ressources et si par suite du brandon de discorde que l'acte de confédération a jeté au milieu d'elles dans la question de l'arbitrage, elles ne vivent pas encore dans la meilleure intelligence possible, elles travaillent sans aucune entrave créée par les préjugés de l'une ou de l'autre, à l'amélioration de leur position.

La dernière session du parlement de Québec a été surtout une session de chemins à lisses. Les entreprises dont les noms suivent vont être aidées ou subventionnées soit par des subsides ou des octrois de terre par le gouvernement local.

AU NORD DU ST. LAURENT.

10. Le chemin à lisses de bois de Gosford—distance 36 milles construits. (On a projeté la continuation de ce chemin jusqu'au lac St. Jean et la législature a voté \$5,000 pour l'exploration.)

26. Le chemin de la rive Nord de Québec à Montréal;

30. Le chemin des Trois-Rivières aux Piles sur le St. Maurice, alimenté par une ligne de bateaux à vapeurs sur cette rivière;

40. Le chemin de fer de Montréal à Aylmer par la rive nord de l'Ottawa;

50. Le chemin de Montréal à St. Jérôme dont une partie sera confondue avec le chemin en dernier lieu mentionné, le reste devant être un chemin à lisse de bois seulement.

AU SUD DU ST. LAURENT.

10. Le chemin de fer de Woodstock à la Rivière du Loup;

20. Le chemin à lisses de bois de Lévis à Kennebec;

30. Le chemin à lisses de bois de Richelieu, Drummond et Arthabaska;

40. Le chemin à lisses de bois de Sherbrooke, des Townships de l'Est et de Kennebec;

50. Le chemin de fer international de la vallée de St. François et de Mégantic.

Aussi le Lieutenant-Gouverneur après avoir sanctionné 68 projets de loi a-t-il dit en parlant des travaux de cette session et des trois précédentes:

"A toutes les mesures sanctionnées dans les sessions précédentes, vous avez ajouté des octrois généreux en faveur des chemins de fer et des chemins à lisses de bois, qui, en reliant plus étroitement les diverses parties de la Province entre elles et aux Provinces voisines, développeront, je l'espère, notre commerce, attireront ici l'émigration étrangère et faciliteront la mise en culture des terres publiques par la jeunesse du pays.

"Notre position au centre de la Confédération et sur les rives du fleuve et du golfe St. Laurent, nous assure un rôle considérable dans l'avenir de ce continent, et les dispositions que le peuple de cette Province apporte à exploiter vigoureusement nos ressources commerciales, industrielles et agricoles me paraissent une garantie certaine de notre prospérité future, malgré les nombreux obstacles contre lesquels nous avons à lutter.

"J'ai été heureux de sanctionner le Code Municipal, et j'aime à espérer que nos populations rurales s'empresseront de profiter des facilités qu'il leur offrira, en ce qui concerne les améliorations locales et le maintien du bon ordre et de la morale.

"Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder aux projets de loi qui vous ont été soumis sur la procédure civile, l'instruction publique, l'agriculture, et sur cette partie du revenu de l'intérieur qui est laissée à votre disposition, ainsi qu'à la correspondance dont il vous a donné communication au sujet de l'arbitrage ordonné par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, et je ne doute pas que le pays ne vous soutienne dans la détermination que vous avez unanimement exprimée d'obtenir justice pour cette Province."

La fin de la session a été attristée par la mort de Madame Glendonwyn, dont nous avons annoncé le mariage dans notre dernière revue et dont nous parlons dans une autre colonne. Plusieurs familles de la société Québécoise se sont aussi vues à la fin de l'année et dans la saison des fêtes, plongées dans le deuil par la mort de quelques-uns de leurs membres. Nous nommerons M. Langevin, père de Monseigneur l'évêque de Rimouski et de l'Honorable Ministre des Travaux Publics du Canada; Madame Tessier, mère de M. le Sénateur Tessier, et M. Théophile Hamel, artiste distingué. M. Langevin avait rempli plusieurs charges importantes, et comme un des principaux officiers du département des terres de la Couronne, il avait successivement habité Québec et Montréal. Il est mort à Rimouski à l'âge de 85 ans, estimé partout où il avait vécu.

M. Hamel a été le premier élève de M. Antoine Plamondon, qui lui-même élève de M. Légaré survit à son ancien patron ainsi qu'à son disciple. M. Hamel avait visité la France et l'Italie et étudié longtemps à Rome sous les premiers maîtres. Un grand nombre de tableaux d'églises, dans nos villes et nos villages, sont dus à son pinceau; un des plus remarquables est celui de l'église de Bonsecours à Montréal, qui représente les Sœurs de la Charité donnant leurs soins aux émigrés malades du typhus, lors de la terrible épidémie de 1848. Mais M. Hamel était par-dessus tout un excellent peintre de portraits. Il saisissait admirablement les ressemblances. La plupart des portraits de la galerie des *orateurs* ou *présidents* à Ottawa sont de lui. M. Hamel avait épousé Mlle. Faribault, fille de notre savant antiquaire et bibliographe. D'une modestie charmante, plein d'intelligence et de gaieté, dévoué à son art et à son pays, M. Hamel avait su se faire de nombreux amis qui le regretteront longtemps. Il est mort à l'âge de 53 ans, après une carrière honorablement remplie et à la suite d'une longue maladie contractée par son assiduité au travail.

Montréal a perdu aussi, à la fin de l'année, le plus riche peut-être de ses négociants d'origine française, M. Louis Boyer, et deux jeunes savants, collaborateurs du *Canadian Naturalist*: M. Hartley, âgé seulement de vingt-six ans, et qui appartenait à la commission géologique et M. Ritchie.

La Province d'Ontario a perdu dans le cours de l'année trois de ses anciens hommes politiques les plus célèbres; deux d'entre eux sont parmi les derniers et aujourd'hui rares acteurs de la période qui précède l'union du Canada; ce sont le Dr. Rolph et le Colonel Prince. M. le chancelier

Blake, plus jeune qu'eux, ne fit qu'une très courte apparition sur la scène politique de 1847 à la fin de 1849. C'était un orateur d'une grande éloquence, mais en même temps d'une grande véhémence. Il a rempli la charge difficile de chancelier de 1849 à 1862, et s'est retiré dans l'intérêt de sa santé. Il est mort à l'âge de 61 ans.

Le docteur Rolph était, sans contredit, un homme supérieur. Il lui manquait peut-être cette souplesse et cette activité qui, dans les complications de notre politique, ont été si utiles à tant d'hommes publics. Il créa, avec Marshall Bidvell et William Lyon McKenzie, le parti libéral du Haut Canada; et M. Baldwin a recueilli plus tard le fruit de leurs travaux en arrachant au gouvernement colonial, aidée qu'était sa petite phalange par l'imposante armée de M. Lafontaine, la concession de la véritable pratique du gouvernement constitutionnel.

Le Dr. Rolph naquit en Angleterre et émigra au Canada vers 1820. Il s'établit d'abord à Dundas, comme avocat, mais quitta bientôt la loi pour la médecine. Il fut un des chefs les plus actifs du parti libéral avant 1837, et la part qu'il prit aux événements de cette année, lorsqu'il fut envoyé en parlementaire auprès de MacKenzie, quand celui-ci, marchait à la tête des insurgés contre la capitale du Haut-Canada, a donné lieu à une polémique assez prolongée. Il se retira à Rochester, aux Etats-Unis, et ne revint au pays que lors de l'amnistie accordée sous la première administration Lafontaine-Baldwin. Sous la seconde administration Lafontaine-Baldwin, il se montra favorable à l'agitation *cleargrit* soulevée par M. Malcolm Cameron et après la retraite des deux chefs du parti libéral, il entra dans l'administration Hincks-Morin, où il était censé représenter avec M. Cameron, le parti libéral le plus avancé. Lors de la résignation de ce ministère et de la formation du ministère McNab-Morin, en 1854, M. Rolph prit place sur les banquettes de l'opposition. Aux élections suivantes, il se retira de la vie publique et consacra jusqu'à ces derniers temps, toute son attention à la direction de l'école de médecine qu'il avait fondée et à laquelle il fit atteindre une haute réputation. Il était très apprécié lui-même comme professeur. Ses discours en parlement se ressentent un peu de ses habitudes dans l'enseignement; son éloquence était plutôt celle de la chaire que celle de la tribune. Sa diction était d'une grande pureté et d'une grande élégance, sa physionomie et ses manières étaient pleines de dignité et avaient un cachet de distinction qui faisait un vif contraste avec le genre de son confrère en radicalisme, William Lyon MacKenzie. M. John Rolph est décédé à l'âge de 83 ans.

Le Colonel Prince était un orateur parlementaire d'un type tout-à-fait haut-canadien, doué d'une taille imposante, d'une voix sonore, servant d'organe à la façon de la plus intarissable, il se permettait des excentricités, des complaisances personnelles pour lui-même, et des attaques violentes contre ses adversaires qu'on n'eût point tolérées chez un autre.

Laplomb et l'emphase avec lesquels il débitait ses lieux communs, lui valaient une attention marquée de la part de la galerie et une certaine indulgence de la part de ses adversaires. Avocat médiocre, il ne manquait jamais de poser sur les questions légales, *as an english barrister*, militaire de circonstance; il avait son opinion sur toutes les questions de milice, *as a gullant colonel*, enfin, s'étant plus ou moins ruiné dans des entreprises agricoles, il se considérait comme une haute autorité parlant *ex-cathedra*, *as a canadian-farmer*. Tout cela était dit avec tant de verve, souvent avec tant d'esprit et en même temps de bonhomie, que l'on se plaisait à écouter cet éternel discoureur et que l'on se contentait de sourire d'une vanité qui n'avait rien de révoltant. Il était entré en parlement en 1836, il y resta jusqu'en 1860, où il fut nommé juge du nouveau district d'Algona. Il est mort au Sault Ste. Marie, le 30 Novembre, à l'âge de 75 ans. Il s'acquit une célébrité peu agréable par le sans-gêne avec lequel il fit fusiller les insurgés qu'il vint de faire prisonniers en 1837. Les termes de sa dépêche "*and they were shot accordingly*," lui ont été plus d'une fois reprochés.

L'année 1870 a été fatale aux lettres en Europe. Nous avons publié des notices nécrologiques de M. de Montalembert, de Villemain, de M. de Broglie et de Dickens; mais nous avons oublié de parler de M. de Sainte-Beuve, de M. l'abbé Faillon, de M. Lacordaire, célèbre naturaliste, frère du grand prédicateur et professeur à l'Université de Liège; et voici que le télégraphe nous apprend la mort d'Alexandre Dumas, dont nous devons remettre la biographie à notre prochaine livraison.

M. Faillon était un des membres les plus distingués de la maison de St. Sulpice. Ses ouvrages sur le Canada, son *Histoire de la Colonie Française de Montréal*, qui n'a pas pu être terminée, ses vies de Mlle Manse, de la Sœur Bourgeois, de Madame d'Youville et de Mlle Le Ber, et sa vie de M. Olier sont très connues de nos lecteurs. Mais son œuvre capitale est la Vie de Ste. Marie-Madeleine, qui contient l'histoire de l'apostolat de cette sainte dans les Gaules, prouvée par les traditions et les monuments; deux gros in-quarto à deux colonnes de la collection de l'Abbé Migne, avec de nombreuses gravures (1848.)

Sainte Beuve a été un des princes de la littérature française de notre siècle. Dans ses dernières années, il s'est malheureusement montré plus irréligieux qu'il ne l'avait été dans sa jeunesse.

Ses œuvres de critique littéraire, qui forment un grand nombre de volumes, et son *Histoire de Port Royal*, jouissent d'une haute réputation. Il a exprimé sur les mêmes hommes et les mêmes œuvres quelquefois les opinions les plus contradictoires, et un recueil de ses jugements infirmés

par lui-même, et mis en regard les uns des autres, formerait une curiosité littéraire d'une certaine valeur. D'une grande élégance et d'une grande souplesse de style, d'une originalité très piquante, tous ses écrits ont un charme particulier, et ressemblent assez à la conversation d'un homme de goût et d'esprit qui s'amuserait à jouer tour-à-tour dans un langage poli et modéré avec toutes sortes de paradoxes. Plein de la lecture des vieux auteurs français, il mêla la langue du seizième siècle avec celle du dix-neuvième et en fit une sorte de phraséologie qui lui est propre et que Balsac appelait "du Sainte Beuve."

Ste. Beuve était né à Boulogne sur mer en 1804. Avec lui et Alexandre Dumas se ferme presque la marche des grands écrivains de la première moitié de notre siècle. Thiers, Guizot et Victor Hugo restent seuls comme de grands chênes au milieu d'une forêt dévastée. Et quelle dévastation!

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous avons reçu de M. l'Inspecteur d'Ecoles Valade un choix de compositions écrites par des élèves des différentes institutions de son district d'inspection. Nous aimerions à faire connaître en détail plusieurs de ces écrits et nos lecteurs y constateraient avec plaisir les progrès faits dans l'enseignement durant ces dernières années. Mais le temps et l'espace nous manquent, et nous devons nous borner à mentionner les noms des institutions et quelques noms des élèves dont nous avons le travail sous les yeux, en faisant sur le sujet et l'exécution des différentes compositions les observations qui se sont présentées à notre esprit. Le peu que nous dirons, mettra cependant en relief le zèle infatigable de M. l'Inspecteur Valade, et les généreux et heureux efforts de Messieurs les Professeurs des différents établissements. Au premier rang nous placerons le Collège Industriel de St. Laurent: les compositions que nous avons sous les yeux prouvent que les élèves y reçoivent une bonne éducation commerciale et littéraire. La calligraphie, la sténographie, la télégraphie, l'arithmétique et la tenue des livres y sont enseignées avec succès. Parmi les différentes compositions littéraires, nous citerons celles de MM. François Paré et Lavolette, comme ayant surtout un cachet d'originalité. En calligraphie, nous mentionnerons MM. Nicolas Murphy et Amable Serurier: cependant nous préférons comme écriture de commerce celles de MM. Edouard J. Eagan et Charles E. Hughes. Quant à ce qui est de la sténographie et de la télégraphie nous nous sommes contents d'admirer, n'y comprenant rien, pas même après avoir lu les traductions. Nous avons ensuite parcouru avec plaisir les compositions des élèves de l'Académie Ste Marie de Montréal et de l'Académie de M. Archambault. De l'Académie Ste Marie il ne nous est parvenu que différents travaux en calligraphie, parmi lesquels nous avons remarqué ceux de MM. L. Gadbois et H. Augé. Il en est de même de l'Académie de M. Archambault cependant nous connaissons assez ces deux institutions pour savoir qu'on aurait pu envoyer des compositions littéraires et autres qui auraient pu figurer avec honneur à côté de celles des autres établissements. Nous nous sommes donc contents d'admirer de belles écritures parmi lesquelles nous avons remarqué celles de MM. Auguste Dufresne et P. Fagan. Parmi les couvents nous avons les couvents de Lachine, Côte des Neiges, de Ste. Geneviève et de la Pointe Claire. Les différents travaux que nous avons sous les yeux sont principalement des compositions en calligraphie. Au Couvent de Lachine le choix est difficile, car la calligraphie paraît y être un succès; cependant nous croyons devoir mentionner celles de Mlles. M. R. Kenny M. Harrison et N. Frainer. L'écriture n'est pas aussi bonne au Couvent de la Côte des Neiges; mais en revanche, si les compositions littéraires qui nous sont parvenues sont bien l'œuvre des élèves, nous dirons que nous avons été agréablement surpris. Nous avons surtout admiré celles de Mlles. Selfride Gratton, Alphonsine Cardinal et une composition très-bien pensée et bien écrite par une jeune enfant de dix ans Mlle Rose Délimi Malboëuf. Du Couvent de Ste Geneviève nous avons de jolies lettres remplies de beaux sentiments et très bien écrites pour le style et l'orthographe, surtout celle qui est signée Geneviève. Une élève du couvent de la Pointe Claire, Mlle Marie Lamarche a écrit une très belle composition intitulée une visite au cimetière de Montréal; le style est élevé et choisi comme le comporte le titre et dénote une grande facilité littéraire; l'écriture cependant pourrait être meilleure; mais il faut faire la part du papier. Parmi les différentes Ecoles Modèles, nous signalerons l'Ecole Dissidente de Vaudreuil, comme préparant convenablement les élèves aux plus importantes connaissances dans le commerce et leur donnant une belle écriture commerciale. L'école Modèle Notre-Dame, Rue Notre-Dame à Montréal donne une haute éducation littéraire, scientifique et religieuse. Les différents travaux que nous avons parcourus sont propres à donner une haute idée de l'enseignement littéraire et des soins donnés à l'écriture; nous avons surtout admiré les différentes compositions de Mlle Esther Ste. Marie. Par les compositions de la Côte Visitation nous nous formons l'idée que l'éducation, dans cette école est sur un bien bon pied et est habilement dirigée par l'institutrice Mlle Taugher. Enfin, car il faut terminer, nous dirons un mot des

Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne qui, eux aussi, tentent de donner une bonne éducation commerciale à leurs élèves. Les travaux que nous avons sous les yeux comprennent qu'on y donne des soins particuliers à l'arithmétique, l'orthographe et l'écriture. Nous avons surtout admiré le style naïf et flu d'un élève de six ans qui *écrit si adroitement* un compliment à M. l'Inspecteur en une demande de congé. Nous avons parmi tous ces travaux plusieurs adresses de félicitations à M. Valade, où on sait rendre justice à ses nobles efforts et, quoiqu'ils aient presque tous la conclusion du jeune élève des Ecoles des Frères, on y voit cependant la place élevée dont jouit M. l'Inspecteur dans l'estime des professeurs et des élèves.

— *Ecoles Adultes*. — C'est à St. Charles-Borromée que nous devons la première idée des classes d'adultes. Il les institua dans l'année 1561, et les avantages en furent si vivement sentis que, de la cathédrale de Milan, dont ce prélat était archevêque, cette institution passa bientôt dans les divers évêchés italiens; mais ces écoles n'avaient lieu ordinairement que le dimanche parce que le petit peuple était obligé de travailler les six jours de la semaine pour se nourrir. En France, ce n'est guère que vers 1709 que l'on voit poindre l'idée des classes d'adultes. M. de la Chetardie, curé de St. Sulpice, ouvrit vers cette époque, avec le concours du bienheureux Lasalle, une école spécialement affectée aux *jeunes apprentis*, des différents arts et métiers. Aujourd'hui (avant la guerre) il y a en France 24,695 classes d'adultes, donnant en moyenne chacun 150 heures de leçon.

En Belgique, on en compte environ 2,000 recevant 90,000 élèves. En Italie, il y a 3,298 classes, et 124,211 élèves; mais sur ce nombre, il y a 2,803 écoles du soir.

— *Vente de livres*. — A New-York, un M. White a publié un catalogue de ses livres, qu'il mettait en vente; mais avec cette clause assez singulière que les No. marqués * ne serait pas mis aux enchères. Or, c'était presque tous les meilleurs ouvrages que M. White se réservait ainsi. En général les prix n'ont pas été très élevés.

FROSSART <i>Chronique de France, 1518</i>	\$51 00
WALLÉ'S <i>Chronicles</i>	30 00
<i>The Heptameron</i>	25 00
<i>Chronicon Nurembergense</i>	31 00
PEGIS'S <i>Details of Timber, House</i>	40 00
DEFFEY'S <i>Pills to Cure the Melancholy</i>	39 00
LA FONTAINE, <i>Contes</i>	21 00
MILTON'S <i>Paradise lost, first edition, 1669</i>	26 00
MOLIERE, 5 vols, <i>Amsterdam, 1174-5</i>	50 00
SENEQUE, édition de 1475.....	45 00

— *Bibliothèque de Strasbourg*. — On a représenté comme complète la destruction de cette bibliothèque célèbre; cependant, il y a lieu d'espérer qu'une partie de ses richesses a pu être conservée. Sans être une des plus volumineuses, elle passait à bon droit pour être une des plus riches de l'Europe. Dans tous les cas, il paraît qu'en ce moment, on s'occupe activement à la reconstituer. Les libraires, les académies, les universités allemandes, dit-on, tentent de générosité pour remplacer les volumes qui ont disparu. Le célèbre professeur Landfermann, de Coblenz n'a offert sa propre bibliothèque, résultat de plusieurs années de recherches. On peut dire qu'il marche sur les traces du fondateur de la bibliothèque de Strasbourg; il paraît en effet, que cette bibliothèque a été formée en 1765, par Schoplin, Cet écrivain, auteur de *Alsatia diplomatia*, et de *Alsatia illustrata*, fit présent à Strasbourg d'environ 11,000 volumes et de sa collection de médailles et d'antiques. A la Révolution, de nouvelles richesses enlevées aux maisons religieuses vinrent s'ajouter à ce premier fond. En sorte que, vers le commencement de ce siècle, la bibliothèque comprenait environ 180,000 volumes imprimés, outre 2,000 volumes incunables des plus rares. Plusieurs de ces livres sortaient des presses de Fust, Sheffer, Mentelin et aussi pense-t-on, de Guttemberg. On y remarquait surtout la plus ancienne bible imprimée en allemand par Mentelin. Les manuscrits étaient au nombre de 12,000 et provenaient presque tous de l'ancienne commanderie des chevaliers de St. Jean de Jérusalem. Ils renfermaient des documents précieux, uniques sur l'histoire locale, sur les commencements de l'imprimerie; mais la pièce la plus précieuse était: *Hortus Deliciarum*, de l'Abbesse Herrad de Landsberg, MS. gr. in-folio du XIIIe siècle, orné presque à chaque page des miniatures les plus riches et les plus curieuses.

BULLETIN DES SCIENCES.

— *Abus du tabac*. — M. le docteur Notta, de Lissieux, s'unit à M. Joly, de l'Académie de médecine, dans sa recherche à fond contre les fumeurs. Voici la péroraison de sa lettre publiée dans l'Union médicale.

« Sans doute, si l'on avait la raison de ne fumer que deux ou trois pipes ou cigares par jour, je crois qu'il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper. A cette dose une fois l'habitude prise, le tabac ne peut offrir aucun danger; mais il est bien peu de fumeurs qui aient la sagesse de se limiter à une aussi minime quantité de tabac. Il en est un grand nombre qui arrivent à des doses considérables; il en est qui fument depuis le matin jusqu'au soir et même la nuit lorsqu'ils sont couchés. Lorsque cette habitude prend de pareilles proportions, alors apparaît le péril. On voit survenir des dyspepsies opiniâtres et certains troubles nerveux plus ou moins graves. On

a signalés des paralysies de la motilité, des palpitations, des angines de poitrine, etc. M. Sichel a observés des amauroses qu'il n'hésite pas à rapporter à l'abus du tabac.

Que l'homme intelligent, dont la vie est sans cesse occupée aux travaux de l'esprit, se livre avec excès à l'usage du tabac, voilà ce qui ne s'explique plus. Je ne comprend pas, disait Dupuytren, le progrès de cette sale habitude parmi les classes éclairées. Il n'est vraiment pas croyable qu'un homme d'éducation libérale consente de propos délibéré, à abaisser ainsi son intelligence, qu'un homme qui a goûté l'orgueil de la création littéraire ou scientifique, préfère aux sublimes jouissances de l'esprit l'ignoble plaisir de s'empester et d'empester les autres. »

— *Les arbres et la rotation de la terre*. — M. Mussot professeur à la Faculté de Toulouse, après avoir constaté que tous les arbres dicotylédones ont le tronc sensiblement aplati du nord au sud, avait affirmé que dans son opinion le phénomène avait pour cause probable la rotation de la terre. M. Bianchi, le célèbre fabricant d'instrument de précision, a constaté avec M. Mussot la réalité du renflement du tronc des arbres vers le sud-est, mais il l'explique d'une autre manière dans une note à l'Académie de Toulouse.

« La cause de la déformation de nos arbres, réside, selon moi, dans l'action calorifique des rayons solaires qui agissent inégalement sur la marche de la sève dans les arbres durant les premières heures de la matinée.

En effet, si le soleil frappe tous les matins d'abord la partie de la surface de nos arbres, qui est vers l'est, puis, successivement d'autres points de leurs circonférences en déclinant vers le sud pour notre hémisphère, et, durant les deux, trois, quatre premières heures, de la matinée, leur action calorifique, s'exerçant très-inégalement sur la surface, doit agir très-inégalement aussi sur la circulation de la sève dont la marche était ralentie durant la fraîcheur de la nuit; les sucs nourriciers doivent passer dans cette partie de l'arbre en plus grande abondance durant ces premières heures de la matinée, et avant que l'équilibre de température soit plus complètement rétabli dans toute la masse, ce qui ne doit avoir lieu que dans la journée. « Chaque degré du thermomètre, nous a dit l'immortel et vénéré « Dulong, entraîne avec lui une loi dans la nature. »

Si les sucs nourriciers passent en plus grande abondance dans une partie de l'arbre, on conçoit facilement qu'ils déterminent sur cette partie un plus grand développement, et que ce soit la véritable cause du renflement remarqué.

Le phénomène est, du reste, très facile à constater; on l'aperçoit même à la simple vue sur des arbres d'un certain âge, bien développés, et, plus particulièrement, sur le platane, le peuplier, les arbres dans lesquels la circulation de la sève est très-abondante, dont l'écorce n'est pas dure comme-là révèlent le déformations d'une façon plus marquée et encore mieux chez ceux de ces arbres qui sont exposés en plein soleil hors de tout abri.

L'orientation est sud-est du renflement est une présomption de plus en faveur de la cause que je lui assigne; elle correspond précisément aux deux, trois, quatre premières heures de la journée, pendant lesquelles la circulation de la sève est inégalement activée dans l'arbre. »

ANNONCE.

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIÈME ÉDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,
Libraires Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SENÉCAL MONTREAL.

